

A nos Lecteurs

UN BILLET QU'IL FAUT LIRE

L'Action française entrera bientôt dans sa septième année. Nous avons fait quelque chemin depuis ce mois de janvier 1917 où l'Action française paraissait pour la première fois, en un mince fascicule de 32 pages. Ces progrès, nous les devons d'abord à nos collaborateurs qui, depuis sept ans, ont apporté ici le travail de leur meilleure pensée, gratuitement toujours, pour la seule beauté de la cause française. Nous les devons ensuite aux amitiés chaleureuses et profondes qui ont entouré notre œuvre et dont la correspondance de chaque jour nous apporte la vivante sympathie. L'Action française possède depuis longtemps cette conscience réconfortante de constituer avec ses lecteurs une famille spirituelle. C'est à cette famille que nous adressons un fervent appel.

Nous croyons n'avoir rien négligé depuis sept ans pour faire de l'Action française une revue de doctrine et d'avant-garde. Nous avons tâché de pénétrer vigoureusement au cœur des problèmes où se trouve attachée la vie même de notre race. Aujourd'hui, ce nous semble, les bons travailleurs aperçoivent dans un ordre plus lumineux, l'ensemble des tâches que la survivance impose. Forte de son indépendance absolue, la revue a pu prendre sur toutes les questions d'intérêt national, l'attitude que lui dictait la seule conscience de sa mission. Elle a monté la garde avec quelque courage, croyons-nous, autour de la langue; elle a dit les mots d'ordre que l'heure commandait; et pendant l'année qui vient de s'écouler, elle a montré l'idéal suprême où désormais pourra s'orienter, dans l'ordre et la fécondité, le labeur de tous.

Ces succès dont nous sommes heureux de renvoyer le mérite à nos collaborateurs et à nos amis, ne nous font pas toutefois illusion. Nous rêvons de faire encore plus grand

parce que la cause française au Canada demande des efforts toujours nouveaux. Il ne se passe point de semaine qu'un incident ou l'autre ne nous révèle la gravité de notre situation. Nous vivons en cet état que pas une seule de nos institutions, pas une seule partie de notre patrimoine n'est vraiment en sécurité. L'Action française entend bien prendre sa part des responsabilités prochaines. Elle veut se fortifier pour mieux servir. Elle n'attend que la réponse de ses lecteurs et de ses amis.

Si nous avons rencontré, pendant ce long effort de sept ans, de chaudes et agissantes sympathies, disons-le en toute franchise notre œuvre a été aussi gênée, paralysée dans son développement, par l'apathie et la négligence d'un trop grand nombre. Si l'Action française n'avait eu pour subsister les services gratuits de ses directeurs, il y a longtemps qu'elle aurait cessé de paraître. Depuis sa naissance, elle a toujours traîné un ou deux milliers d'abonnés en retard. Et c'est ainsi 2,000 et 4,000 piastres qui d'année en année, ont manqué à la caisse d'une œuvre qu'alimente le seul dévouement. Ceux qui nous lisent, ceux pour qui nous avons travaillé, croient-ils que cette situation soit tolérable? Une demi-douzaine d'hommes peuvent-ils tout accomplir et ont-ils le devoir de tout faire sans jamais compter sur l'aide des autres? Nous supplions donc les retardataires de se souvenir au moins de la justice. Nous prions surtout nos fervents amis de nous recruter des abonnements nouveaux qui nous aident à combler le déficit creusé par les négligents. L'Action française se propose de paraître en janvier avec une toilette et des rubriques nouvelles. Mais il lui faut pour cela des ressources nouvelles; il lui faut d'abord vivre.

La parole est à nos amis.

Lionel GROULX, ptre

LE SENS NATIONAL

Il ne suffira point à l'État français d'avoir constitution bien ordonnée, limites précises, armature économique, population homogène. Son existence et son développement seront liés à des assises non seulement matérielles, mais surtout morales. Un certain *esprit* sera indispensable à son maintien et à son progrès. Ses habitants auront dû former en leur âme un sentiment, un sens, le sens national, commun à chacun d'eux. Comment les Canadiens français peuvent-ils dès maintenant faire croître cette puissance intérieure, de quel aliment la devront-ils constamment fortifier ?

Pourquoi ne pas écrire ici "patriotisme canadien-français" ? Si difficile qu'elle semble à saisir, il existe une différence entre "patriotisme" et "sens ou sentiment national". Sous cette dernière appellation l'on voit mieux la conscience des origines et celle des intérêts communs aux membres d'une collectivité. "Patriotisme" et "sens national" renferment tous deux l'amour du pays, l'attachement aux êtres et aux choses qui le constituent; mais l'on aperçoit plus clairement, par le second que par le premier, l'ensemble des idées et des sentiments sur lesquels se posent cet amour et cet attachement. Le sens national, c'est un patriotisme, mais un patriotisme conscient; une force, non aveugle, mais disciplinée et constamment guidée à la lumière de l'esprit. C'est un sens et donc une faculté, une aptitude de l'âme, gouvernant le citoyen dans l'accomplissement de ses actes privés et publics, les ordonnant tous au bien général du pays. Il éclaire l'idée qu'un peuple se fait de sa person-

nalité, soutient son courage dans la recherche de son identité. Il lui montre cette personnalité comme une valeur mobile, vivante, résultant d'un équilibre de forces, la nation un corps dont l'âme doit être nourrie et fortifiée d'aliments qui conviennent à sa nature. Il vaut à ce groupe d'hommes la nette compréhension des causes qui le conditionnent dans l'histoire, lui tracent la série de ses droits et de ses devoirs. Il lui rend évidente la solidarité des intérêts qui s'y meuvent, la nécessité de résoudre chaque question par rapport à soi, maintenir ou retrouver sa naturelle direction, menacée ou dénaturée par les influences étrangères. Par cette vision l'avenir apparaît comme l'effet de petites causes, de siècles d'obscurs labeurs, comme la suite des efforts qu'un peuple apporte à sa défense et à l'accroissement de sa propre valeur.

Ce sens existe présentement chez les Canadiens français. On le découvre sous les révoltes de l'âme nationale aux heures où l'ennemi séculaire remet en lumière ses tentatives d'écrasement. On voudrait plus marqués les actes positifs de ce sens national; on ne saurait nier ses manifestations, si incomplètes qu'elles soient. Aussi bien ce sens national est aussi vieux que notre nationalité; il naquit aux premiers jours de la Nouvelle-France. Précisément, le sens national que l'*Action française* veut développer ici c'est celui-là même qui anima nos ancêtres, quand la défaite et cent cinquante ans de domination anglaise n'avaient point alourdi leur âme d'apports hétérogènes. On veut donc faire grandir un germe qui est en chacun d'entre nous. C'est se préparer à mieux voir le but où tend le sens national, son état présent, déterminer avec le moins de chances d'erreurs les sources où il doit constamment puiser, que de rechercher, en précisant ce que nous sommes au point de vue ethnique, le principe d'où il sortit, les éléments qui le caractérisèrent

dès son apparition, les événements qui parfois le restreignent ou le déformèrent.

Juristes et historiens ne s'accordent pas pour définir *Nationalité* et *Nation*, *État* et *Peuple*. En dépit de leurs théories disparates, l'on peut affirmer que les Canadiens français constituent une *nationalité*, une personne morale, collective, tendant à former un seul corps politique, un État unifié. Cette nationalité trouve dans des caractéristiques naturelles d'origine la justification de son identité et de ses aspirations. Depuis trois cents ans les Canadiens français sont en Amérique une nation en germe si l'on entend par nation une nationalité épanouie. Leur nationalité s'est maintenue distincte sous nos divers systèmes politiques. Partie de la Confédération, elle se reconnaît le droit de subsister, à l'intérieur de cet organisme politique, avec tous les éléments qui la constituent, religion, langue et lois. Cette agrégation au pays canadien ne l'empêche pas d'aspirer à un complet épanouissement. Valeur d'attente, réalité de fait, notre nationalité veut devenir un jour une réalité de droit, posséder la qualité juridique qui ajoute à une nationalité la notion et la personnalité d'un État.¹

Notre sens national se ramène à ce vouloir-vivre collectif. Les Canadiens français, étant de même religion, de même langue, ayant même droit positif, même histoire, mêmes mœurs, peuvent s'unir davantage par la volonté de vivre un jour sous une organisation politique plus en harmonie avec leurs intérêts, leur communauté d'origine, toutes leurs raisons ethniques et historiques. Ils voient dans leur nationalité un bien de haute valeur; ils savent

¹ Les collaborateurs à cette enquête ont clairement précisé les conditions auxquelles demeure soumise la réalisation de ces aspirations. Je n'ai donc pas à insister ici davantage sur les bornes justes et légitimes entre lesquelles devra s'exercer notre action.

qu'elle possède comme armature un fatalisme de race, auquel il convient d'ajouter la volonté libre qui seule peut maintenir chez elle un équilibre durable d'habitudes physiques et de qualités morales. Leur sens national les porte donc à souhaiter que les Canadiens français constituent au nord de l'Amérique "une société humaine naturelle, fondée sur l'unité de territoire, d'origine, de mœurs et de langue, s'épanouissant dans une communion parfaite de vie et de conscience sociales".

A chaque heure de notre histoire, nous trouvons chez ce groupe humain la volonté de former un État, la volonté de se développer "jusqu'à devenir une nation". Né avant la Cession du Canada à l'Angleterre, ce sentiment, dès la fin du dix-septième siècle, pousse nos pères à perpétuer ici une race, apparentée par toutes les fibres de son âme à la race française et caractérisée par des traits empruntés à la terre canadienne. La substitution de la domination britannique à la française ne modifie en rien ce vouloir. Plus le pouvoir anglais se fait injuste, s'efforce d'étouffer les aspirations particularistes et les instincts séparatistes des vaincus, plus les vaincus conservent vive leur volonté de former en Amérique une nationalité distincte. "En vérité, il semble que ce soit leur désir d'être considérés comme formant une nation séparée. La *Nation canadienne* est leur expression constante...", écrivait Sir James Craig au comte de Liverpool, secrétaire d'État pour les colonies, en 1810, cinquante ans après la conquête. Durant certaines périodes, ce vouloir-vivre collectif fut plus ou moins accusé. Aux temps de crise, en 1840, par exemple, aux heures d'apathie, après 1867, par exemple, on eût dit qu'il y avait chez notre peuple une démission de cette volonté, un abandon du dessein de transformer peu à peu notre nationalité en une nation dotée du caractère juridique de l'État. Ce furent

inquiétude ou passivité passagères. Elles n'empêchèrent pas ce sens de s'éveiller aux environs de 1885, et, avec le commencement du vingtième siècle, d'entrer en pleine activité. Il a donc grandi, sans solution de continuité, depuis trois cents ans. Il vit pour ne plus s'éteindre. Présentement rien ne s'oppose plus à son développement.

La Confédération, mieux conçue, plus justement pratiquée, eût peut-être fait disparaître au Canada le particularisme de race. On crut trouver dans le pacte fédératif de 1867 un durable compromis aux nécessités divergentes des nationalismes canadiens. Il apparaît aujourd'hui que ce compromis n'était pas possible. Les signataires de cette entente voulurent fonder une nation canadienne en insufflant aux nouveaux corps associés un esprit neuf, commun à chacun d'eux, l'esprit canadien. Ils ont échoué dans leur œuvre. L'esprit canadien n'existe pas. Les preuves abondent non seulement de l'échec passé, mais aussi de l'impossibilité d'un succès futur.

Après un essai vieux de cinquante ans, les différentes provinces se retrouvent aussi moralement éloignées les unes des autres qu'elles l'étaient au milieu du dix-neuvième siècle. Dominés par une pensée matérialiste, nos politiques crurent que des voies de chemin de fer suffiraient à relier ces territoires éloignés. On oublia que l'accord des âmes demeure la plus importante, que la Confédération resterait tentative vaine aussi longtemps que les cœurs n'aimeraient pas les mêmes choses, que les esprits n'auraient pas semblable conception des éléments indispensables à la vie intellectuelle et morale des individus et des peuples. Certaines gens ont tout fait au Canada, depuis cinquante ans, pour diviser les esprits, aigrir les cœurs. Il ne se passe pas de jour que le groupe le plus faible en nombre n'ait à se plaindre des exactions de la majorité; sans cesse des voix

entendues tantôt à l'est, tantôt à l'ouest, regrettent les divergences d'idées et de sentiments, les obstacles d'ordre religieux, scolaire, économique, de race et de langue, qui tiennent éloignées les habitants des différentes parties de la Confédération.

Au récent congrès de l'Association du Barreau canadien tenu à Vancouver, Lord Shaw of Dumfermline déclarait : *Law is the link of the British empire... The law which can endure as an elevating, harmonizing and binding force, is a respecter of tradition, which, through the ages in every land, has contributed something to the noble inheritance of mankind.* Le brave lord, avant de s'occuper de cimenter l'Empire, aurait dû donner son conseil aux bâtisseurs de la nation canadienne. Ce qui a manqué à la Confédération c'est précisément le droit. Sauf dans le Québec où les Canadiens français catholiques ont été plus que généreux pour la minorité anglaise, nulle part au Canada on ne se laissa guider par la notion du droit, par le souci de la liberté, le respect de la justice due à la minorité. Au recensement de 1921, l'on s'étonna de ne trouver dans le questionnaire que des mentions relatives aux divers éléments vivant en notre pays et nulle référence à la *race canadienne*. N'est-ce pas conforme à la nature des choses ? Qu'est le Canada sinon une réunion de groupes ethniques, *a racial melting pot*, disent les Anglais. Pour qu'il en soit autrement, il eût fallu avoir un dénominateur commun à quoi ramener nos efforts, le regard tourné vers les intérêts canadiens et l'ambition unique de les servir. Comme nous en sommes loin ! Les dernières discussions touchant la participation du Canada au différend anglo-turc ont convaincu les plus incrédules. Au cours de ces discussions, n'avons-nous pas lu dans la *Gazette de Montréal* : *If the Empire needs our aid that aid will be given. Blood is thicker than water, and sentiment stronger than*

parchments. Peut-on, avec de tels principes politiques, fonder à même nos neuf provinces une nation canadienne? Tout espoir dans ce sens semble vain. Certes, l'on continuera de parler harmonie. Hier, c'était avec des tirades où la conciliation et la bonne entente faisaient les frais; aujourd'hui, c'est avec des phrases où les *ponts* projettent leurs arches chancelantes, ponts entre les citoyens, ponts entre les croyances, ponts entre les nationalités. Réussira-t-on à les construire? Et de quoi seraient bâtis leurs piliers? Des débris de nos libertés, de nos droits à la vie de l'esprit? Les Canadiens français sont las de pareilles aventures. C'est peine perdue que de vouloir les conduire désormais dans cette route. L'eau a coulé depuis vingt-cinq ans dans nos rivières; l'image qu'elle reflète aujourd'hui n'est plus celle d'autrefois.

On peut donc, sans fausser les faits, affirmer que le sens national des Canadiens français ne trouve plus dans l'existence de la Confédération l'obstacle qui devait arrêter son développement. Ils peuvent, en toute liberté, nourrir en leur âme ce sentiment particulariste, vieux de trois cents ans, afin qu'il soit un jour le lien imbrisable qui unira l'un à l'autre tous les citoyens de l'État français de l'est canadien.

* * *

Par quels moyens le développerons-nous au point d'en faire la force intérieure qui soutiendra la prochaine organisation politique? Ces moyens se relient à l'objet que devra poursuivre cet État français. Sa mission sera de faire durer en Amérique le type de notre race, et dans ce but lui assurer la vie politique et économique, intellectuelle et morale, indispensable au maintien et au progrès d'un peuple. Ce type, c'est celui que la France exporta sur nos rives et que marqua profondément trois cents ans de vie canadienne.

C'est ce type ethnique, incarné par Samuel de Champlain, ses compagnons et ses successeurs, c'est ce type modifié par le milieu canadien, enrichi de la vie propre que lui firent ses efforts, ses luttes et ses sacrifices, que l'État français devra perpétuer ici. Les colons venus au dix-septième siècle de la Normandie ou du Poitou, de l'Île de France ou de l'Anjou, portaient en leur âme la vie française. Ils en avaient la plénitude. Durant un siècle, ils continuèrent d'entretenir cette vie à l'aide des apports intellectuels et moraux venus de leur mère-patrie. Sur ce fonds se greffa la physionomie que leur fit le séjour en terre américaine. En 1760, la figure morale de nos ancêtres laissait apercevoir à la fois les caractères de la race française et d'autres ajoutés par le nouveau milieu social. Si cent soixante ans de domination anglaise ne réussirent pas à effacer ce type ethnique, ils ont cependant atténué le relief de quelques-uns de ses traits.

Puisque nous voulons que l'État français perpétue en Amérique le vrai type de notre race, il faut donc dès maintenant restaurer ce type en sa beauté première, le débarrasser des apports anglo-saxons-américanisés, policer ses mœurs, lui refaire une pensée, lui redonner des sentiments où s'aperçoive le clair et limpide génie français. Notre sens national, vouloir-vivre collectif, attachement aux êtres et aux choses de notre nationalité, dessein de la faire s'épanouir en une nation, se fortifiera donc par la méditation de nos origines, par la connaissance profonde des éléments constitutifs de notre type, par la conviction éclairée, agissante du rôle qu'il nous est possible de jouer en Amérique. Entretenir dans les esprits un particularisme historique et traditionnel qui fera obstacle à la centralisation et à l'unification; rattacher davantage nos gens à leurs traditions locales; les amener à l'amour des hommes et des choses de leur coin de terre, c'est à tous ces efforts que tiennent l'élar-

gissement de notre sens national et sa profondeur. Par cet enseignement renouvelé notre peuple passera du patriotisme inconscient au patriotisme conscient, à la claire vision de sa destinée, à la détermination de prendre les mesures propres à la réussite de nos aspirations. Notre sens national, en définitive, s'accroîtra par des actes de l'intelligence et du cœur; il dépend de quelques idées claires et de quelques sentiments profonds. Comment acquérir et les unes et les autres ?

Les idées se rattachent à la connaissance des éléments constitutifs de notre nationalité, les sentiments à la fierté, à l'amour que doivent susciter en nous le passé et son cortège de gloire, les beautés morales et physiques du pays canadien. Pour la diffusion de ces idées, l'élargissement de cet amour des hommes et des choses de chez nous, chacun a son rôle à jouer, plus important ou plus modeste, selon que l'on traverse la vie avec ou sans l'avantage que donnent à l'homme l'intelligence, la santé, la richesse.

Ici apparaît la mission de l'élite, minorité qui, comprenant mieux que personne, les raisons d'être de notre survivance, s'appliquera à les faire passer dans l'âme de la foule. Sans s'arrêter au rôle exceptionnel que tiennent dans l'évolution d'un peuple quelques êtres privilégiés — une Jeanne d'Arc, un Samuel de Champlain, un Napoléon, un Bismarck — songeons à ces personnalités de haut rang qui exercent une influence nationale de premier ordre. Autour de ces personnalités se groupe une minorité, hommes de pensée et d'action, l'une de ces minorités que leur action profonde sur les masses fait surnommer "majorités dynamiques". C'est cette minorité qui dans un pays donne le ton; c'est elle qui façonne à un peuple son armature sociale, choisit dans l'amas des notions quelques idées claires, conformes à l'âme du peuple et à ses destinées, s'efforce ensuite

de les imposer à la collectivité. A la garantie de conservation qu'une nationalité trouve dans les milieux populaires, où se rencontre une expression nationale plus fruste, plus simple, moins exposée au changement, il faut joindre la garantie que seule peut lui donner une minorité, voyant clair, active, énergique. Servante de quelques idées, elle éclaire constamment la route où marche le gros de la nation.

Relisez les pages de l'histoire où apparaît davantage la volonté humaine. Vous serez frappé par la quantité et l'importance des événements que préparèrent certaines idéologies, défendues, propagées par quelques initiateurs. Chaque peuple retrace dans ses mœurs et dans ses institutions un capital idéologique, amassé, enrichi par quelques guides. Ce sont eux qui peu à peu coordonnèrent les forces éparses d'une nationalité et infusèrent à ce groupe humain le vouloir-vivre collectif.

Il en doit être ainsi de la nôtre. Elle ne peut se passer d'une minorité vigoureuse qui projette sur l'horizon les gestes originaux. Notre sens national repose en tout premier lieu sur l'effort d'une minorité, intellectuels et hommes d'action dont les paroles, les écrits, les œuvres vulgarisent et font davantage aimer les éléments constitutifs de notre nationalité, précisent aux Canadiens français la destinée que Dieu leur réserve en Amérique.

Si historiens et juristes ne s'entendent pas à fixer le nombre des éléments constitutifs d'une nationalité — certains écrivains en comptent une quinzaine, — ils admettent du moins que ces éléments ne contribuent pas également à la formation d'une nation déterminée. Quatre ou cinq l'emportent sur les autres par leur importance, par le pli qu'ils imposent à une collectivité.

Des caractères discernables d'une nationalité, apparaissent en tout premier lieu ses manifestations religieuses, lin-

guistiques, juridiques, ses attaches à un coin de terre, sa fierté pour un patrimoine d'histoire, de luttes et de victoires, de défaites et de sacrifices. Se bien pénétrer de la fusion qui s'est opérée entre l'âme de notre race et le catholicisme, l'esprit et la langue de France, certaines expressions positives du *Droit*; orienter notre peuple vers la possession plus complète de façons de penser et de sentir inspirées par ces disciplines morales et intellectuelles; l'amener à aimer davantage ses traditions et ses mœurs, dans leurs parties les plus hautes et les plus belles, c'est le but que doivent viser publicistes, orateurs, hommes d'œuvres, soucieux de conserver en l'augmentant notre sens national.

Un professeur à la Sorbonne étudiait récemment, à la lumière pâle de son anticléricalisme, le problème religieux dans la France d'aujourd'hui. Notant que le problème religieux fut un facteur essentiel du passé politique, social, intellectuel, moral de la France, il reconnaissait que le catholicisme se trouve encore mêlé à tous les mouvements fondamentaux par quoi se manifestent la vie de ce pays et l'évolution du peuple français. A plus forte raison en est-il ainsi des Canadiens français, qui ne connurent point les commotions, ni les brisures dont furent parfois atteintes les relations de l'Église et de la France. On ne saurait préparer l'avenir des Canadiens français, on ne saurait souhaiter voir s'épanouir leur nationalité en une nation jouissant de la personnalité de l'État, sans se bien pénétrer tout d'abord de cette vérité historique que la question religieuse domine les divers aspects de la vie de notre peuple, aspects politique et social, intellectuel et moral.

Les hommes réfléchis se sentent troublés par le matérialisme envahissant de la société moderne; ils voudraient préserver la dignité de l'esprit humain par la suprématie des valeurs morales; elles seules, pensent-ils, assureront force et

prestige à nos institutions. Les Canadiens français qui veulent, plus que tous les autres, orienter leurs efforts dans cette voie, savent où puiser ces forces morales. Entre leur nationalité et la religion demeure une constante solidarité. La foi et les raisons qui les maintiennent catholiques, règnent dans la même partie profonde de leur âme où s'élaborent peu à peu les idées et les sentiments qui les conservent français. Ces deux forces, la religieuse et la nationale, leur paraissent suivre dans leurs développements, au cours de notre histoire, deux lignes parallèles. Ils ne pourraient donc s'écarter de l'une sans s'éloigner de l'autre et perdre ainsi à la fois les causes premières de leur originalité et de leur vitalité. Le catholicisme fit corps avec leur passé; c'est le roc où ils s'appuient pour préparer l'avenir. La formation, le maintien, la culture de leur sens national ne se passeront point de la pensée catholique. Inspiratrice de leurs actes publics et privés, c'est elle qui assurera à leur évolution son unité. Faire entrer dans notre âme le scepticisme, l'indifférence religieuse, une pratique vide d'esprit de foi, ce serait enlever à notre nationalité l'un des éléments qui la constituèrent et qui peuvent le mieux lui garantir la durée.

Il en va de même de la langue et de notre droit privé. L'abandon d'une parcelle de notre patrimoine moral et intellectuel est à la fois l'indice de l'amointrissement de notre sens national et la cause d'un affaiblissement plus prononcé.

L'auteur de cet article a longuement traité ailleurs et dans d'autres circonstances le rang que tient notre système de lois dans les caractéristiques de notre nationalité; il se croit dispensé de répéter au cours de la présente étude les raisons propres à sauvegarder cette importante partie de notre héritage français. Des dangers qu'il indiquait alors

aucun n'a disparu. Les démolisseurs de notre droit civil continuent leurs attaques sournoises. A la faveur des associations de juristes, de la législation, de l'interprétation donnée au droit par les tribunaux — le comité judiciaire du Conseil privé est le premier à donner sur ce dernier point un néfaste exemple — la *Common law* envahit peu à peu notre système de lois et substitue ses principes juridiques à ceux de notre code civil. Que législateurs, avocats et juges montent une garde attentive. Ils uniront ainsi leurs efforts à ceux qui s'accomplissent au bénéfice de la langue française.

La conservation de notre sens national est étroitement liée à la lutte incessamment soutenue pour faire reconnaître à l'idiome français ses droits de vie au Canada, le préserver des déformations, des déviations dont il est menacé au contact des langues étrangères. Sondez les cœurs d'un certain nombre de Canadiens français; vous constaterez la froideur ou l'intensité de leur sens national au dévouement qu'ils portent à la langue française. Chez les uns, réveil de l'esprit, révolte de la fierté, générosité allant au sacrifice sitôt qu'il s'agit de sauvegarder la place que prit ici la langue française il y a trois cents ans et que lui garantissent maintes raisons d'ordre historique, constitutionnel ou de culture de l'esprit; chez les autres, indifférence, tenant au mépris, pour notre langue, et perte des qualités de l'âme française, envahissement de tout l'être par les façons de penser et de sentir anglo-saxonnes ou américaines.

On ne saurait s'étonner d'un tel résultat. Parler une langue, a-t-on dit, c'est agir nationalement. A quoi tient une communauté linguistique, sinon à la compréhension identique, dans chaque individu d'un groupe humain, du but de la vie, à des façons pareilles de concevoir l'existence humaine, d'en ressentir les réalités, d'en reconnaître le prix

et la valeur ? C'est toute l'âme d'une race, sa métaphysique et sa connaissance des êtres et des choses, que portent en leurs syllabes les mots d'une langue; délaisser ceux-ci c'est renier celle-là. Ce sera donc restaurer l'âme française chez plusieurs de nos compatriotes, et ainsi vivifier leur sens national, que de les amener à maintenir et propager en Amérique le respect, le culte de la langue française.

L'élite pensante et agissante peut accomplir davantage pour hâter sur ce point une réforme dans les idées et les lois, provoquer chez notre peuple un plus efficace attachement aux vocables du langage français. Du même coup, elle stimulera chez nous l'âme française, elle fortifiera à un haut degré le sens national. Par la langue écrite et parlée, c'est notre passé et nos espoirs d'avenir, l'excellence de nos traditions et de notre valeur sociale, les caractéristiques et les beautés reconnues à notre race et à son territoire par la géographie humaine et physique que nos intellectuels doivent populariser, faire davantage aimer. Leurs œuvres établiront un lien immatériel entre tous les êtres de chez nous; elles leur rendront commune l'âme nationale, sensible le secret de sa conscience, aimable le visage de notre pays. La langue édifiera, ici comme elle l'accomplit ailleurs, une littérature, "un trésor commun de sentiments et d'idées". Animatrice du sens national, notre littérature devra s'enrichir d'expressions, de sensibilité, d'images et de pensées inspirées par les hommes et les choses du pays canadien. Si le sens national se conserve ou se déforme selon les idées et les sentiments où il se meut, il ne peut demeurer indifférent au fond ni à la forme des œuvres de l'esprit. Il requiert la solution du problème de la nationalisation de notre littérature. Comment chacune de ses manifestations, histoire et roman, contes et poèmes, épopées et chansons populaires,

enfermera-t-elle dans sa prose ou sa poésie un "élixir national" ?

Dans la querelle du régionalisme contre l'exotisme, on exagère parfois la thèse de l'adversaire pour y mieux trouver matière à condamnation. Aux uns le régionalisme ne peut être qu'une petite fleur sauvage élevant sa tige grêle aux bords du sentier des vaches; au jugement des autres, l'exotisme apparaît sous la forme d'une barque montée par un marin attardé aux rives des mers de corail. Les modérés veulent concilier les extrémistes; ils se disent satisfaits si nos littérateurs écrivent avec une âme canadienne, la matière de l'œuvre d'art et le sujet traité leur important assez peu. Il semble bien que ce conseil est prématuré, qu'il ne suffirait point à réaliser la nationalisation de notre littérature. Écrire avec une âme canadienne, c'est précisément l'écueil où s'arrêtent nos écrivains. La formeront-ils, cette âme canadienne, en eux-mêmes et autour d'eux, s'ils laissent leur esprit et leur cœur s'éprendre des lointaines merveilles? S'il est impossible de traiter bien un sujet sans entrer dans l'atmosphère qui l'enveloppe — et comment le nier? — nos écrivains déformeront leur mentalité canadienne, encore insuffisamment constituée, s'ils ne trouvent matière à penser et à écrire que des rives du Tibre à celles de la mer Indienne. Souhaitons que nos écrivains étudient tout d'abord les faits et la nature de notre pays, regardent nos lacs et nos montagnes plutôt que de contempler

Des cimes de l'Olympe aux neiges du Tymphreste,

La riche Thessalie et les monts glorieux.

Ils formeront ainsi leur âme canadienne. C'est ainsi, en tous cas, qu'ils aideront le sens national à se maintenir; ce sentiment patriotique ne saurait s'accommoder d'une autre conception de notre littérature. Les livres qui lui

feront appui sont les ouvrages conçus, écrits comme *L'Appel de la Race*, qui, composé de sentiments et d'idées de chez nous, n'en est pas moins le mieux réussi des romans canadiens.

L'histoire, vouée au récit des gestes de notre race, possède cet avantage d'être dans notre littérature un domaine naturellement *nationalisé*. Elle contribue, plus et mieux que tous les autres genres littéraires, à tenir en éveil l'âme nationale et à la fortifier. Sachons reconnaître cette vérité. Les partisans de l'entente de 1867, en fixant notre esprit sur les faits de la Confédération, suppriment de l'histoire; ils souhaitent envelopper d'oubli les pensées et les œuvres d'autrefois, révélatrices d'anciens et de durables désaccords. Écartons ces voiles; puisons dans les annales canadiennes les souvenirs qui soutiendront notre fierté et notre ardeur à survivre. L'enseignement de l'histoire peut être un moyen puissant d'éducation si l'on sait en faire non seulement l'instrument qui orne la mémoire de l'enfant, mais surtout une méthode pour former sa conscience sociale et son sens national. L'initiation patriotique suivra l'étude des pages où s'aperçoivent le point de départ de notre race, les routes ensanglantées que montèrent ses fils, les luttes qu'ils soutinrent contre la nature et contre les hommes hostiles à leur destin. C'est déjà penser et agir nationalement que de sentir son esprit et son cœur remués par les vertus des ancêtres, la beauté de leur héroïsme.

Mais l'on ne peut tracer ici le programme complet que doivent remplir intellectuels et hommes d'action, professeurs de sens national. D'autres sujets y trouveraient place. Dans leur aide au sentiment patriotique, ces ouvriers de la pensée nationale tiendront compte du réel; ils n'auront garde de méconnaître le côté matériel. Ils verront dans la nationalité autre chose qu'un "système économique ayant pour but de faire vivre une population", "une asso-

ciation vivant surtout de bonne soupe". Ils sauront du moins découvrir des rapports étroits entre un solide patriotisme et les intérêts matériels. Voulant manier toutes nos forces existantes, ils n'oublieront pas que les questions d'ordre économique jouent dans l'évolution des peuples un rôle de premier plan, que la considération des avantages matériels intervient souvent à côté des affinités de race ou de langue et impose aux occupants d'un territoire des gestes politiques.

Dans la lutte poursuivie pour le sens national par cette élite, comptera aussi la défense de notre nationalité contre les dissolvants. La race ne saurait assimiler à l'infini; l'équilibre que lui font sa constitution zoologique et ses qualités morales se romprait vite sous l'amas trop considérable d'apports hétérogènes. Quelle défiance, par exemple, ne provoque pas le cosmopolitisme sous toutes ses formes? Que deviendrait le sens national si l'on s'abandonnait à cette prise de possession de notre âme française par l'âme étrangère au moyen du mariage mixte, des influences dominatrices de l'amitié ou de la finance? La voie est courte qui mène de ces sortes d'union à cet état mitoyen, impersonnel, où les caractères du type s'effacent, où un homme est comme tout le monde parce qu'il est de tout pays et de toute nationalité.

Préparer le sens national, le défendre, le développer, n'est pas l'œuvre d'un citoyen ni d'un jour. Chacun doit penser et agir en patriote et à chaque heure de l'année. Pour qu'il en soit ainsi, pour que l'ivraie de l'âge mûr n'étouffe pas le sens national, il importe de le faire germer dans l'enfant. Dans la famille et à l'école, l'éducation et l'instruction doivent tourner à fixer pour toujours l'esprit et le cœur de l'enfant à l'âme de sa race. Avant que de songer à nationaliser la littérature, ce sont les divers ordres

de notre enseignement qu'il faut tout d'abord marquer profondément des réalités canadiennes. Orientons dans le sens national la formation de tous nos écoliers. Que manuels et leçons portent une pensée nationale, éveillent en l'âme de l'élève le sens de ses responsabilités de Canadien français, la fierté de sa race, le vouloir de la servir. Sans ce fondement, la structure du patriotisme demeure chancelante. L'enfant, formé par le foyer, l'école et le collège au sens national, ordonnera les actes de sa vie à la conservation des vertus catholiques et françaises. Il voudra restaurer jusqu'au complet épanouissement la foi et la langue, les lois et les traditions, tout l'héritage spirituel de notre race.

Antonio PERRAULT.

NOBLE GESTE, NOBLES PAROLES.

On retrouvera ici avec plaisir une déclaration de M. Athanase David au récent congrès des ministres d'éducation, ainsi que le texte d'une résolution qu'y a fait voter le secrétaire de la province de Québec. C'est un acte courageux et de nobles paroles pour lesquelles il convient de féliciter M. David.

“Nous entendons souvent dire que la province de Québec est arriérée, lente au progrès et menée par les prêtres, a dit M. David. Si vous voulez dire que Québec est dominée par ses prêtres au sens politique, alors je dis que ce n'est pas vrai. La déclaration n'est pas sérieuse. Je ne me donne pas la peine d'y répondre. Mais si vous dites que les prêtres ont exercé une influence dirigeante dans un sens éducationnel et national, elle est vraie et nous en sommes fiers. Si le clergé d'un pays au monde avait fait autant pour sa nation que le clergé de Québec a fait pour cette province, cette nation serait en droit d'être reconnaissante et fière.”

.....
 “Que cette conférence entre ministres et sous-ministres d'éducation des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Anglaise se déclare formellement opposée à toute ingérence, soit de la part des autorités fédérales, ou de la part d'institutions publiques ou privées, en matières éducationnelles relevant des seules provinces, hormis dans certains cas particuliers après entente expresse avec les gouvernements concernés.

“Cette conférence déclare, de plus, que l'intérêt national exige que l'éducation demeure sous la juridiction absolue et exclusive des autorités provinciales”.

UNE ALLOCUTION ¹

Dans une réunion d'anciens élèves, par un beau jour d'été, je terminais ainsi une petite allocution de circonstance : "Je n'en dirai pas davantage, car tout le monde a hâte de quitter cette salle". Le compte rendu rapporta, plus euphoniquement : "Je n'en dirai pas davantage, car tout le monde se hâte de quitter cette salle". Un pareil affront n'est pas à redouter ici, ce soir, puisque je parle avant la pièce que vous êtes venus entendre. Mais je n'abuserai pas de la situation. Je passerai bientôt la parole aux interprètes de *Contre le Flot*.

Si le jury du concours dramatique organisé l'an dernier par l'Action française désire que je déclare en son nom pourquoi il a décerné le premier prix à Mlle Magali Michelet, je vous dirai que c'est parce que... sa comédie lui a paru la meilleure. Mais pourquoi ce concours ?

Il fut un temps où, de l'Épiphanie à la Saint-Sylvestre, nous vivions comme un peuple sans histoire, sauf le jour de la Saint-Jean-Baptiste, consacré par la routine à l'éloquence patriotique. Tels des fils à papa, il semblait que nous prétendions vivre en rentiers improductifs — fils à ancêtres — sur notre patrimoine glorieux. Pour avoir survécu, nous nous croyions dispensés de vivre, c'est-à-dire de lutter contre les forces de destruction qui sont en nous et autour de nous. Nos traditions s'affaiblissaient, notre résistance fléchissait, nos traits distinctifs s'estompaient. Agréablement engourdis dans un béat optimisme, tout en nous et chez nous paraissait si bien, si beau, si bon, que nous concevions malaisément que quelque chose pût être mieux. A tout propos et hors de propos, à

¹ Prononcée à la salle du Gesù, le 7 novembre, à l'occasion de la première représentation de *Contre le Flot*.

plume comme à bouche-que-veux-tu, on alignait les plus grands adjectifs, toujours les mêmes, qu'il s'agît de Louis Fréchette ou de Louis Cyr. Et nous perdions chaque jour davantage le sentiment des convenances, le sens du ridicule, le goût de la mesure et des proportions, la notion de l'équilibre, — qui sont les caractéristiques de l'esprit français.

Nous sommes, heureusement, en pleine réaction. Des journaux, des revues, des hommes s'efforcent, dans des sphères diverses, de remettre à leur place les gens, les choses et les mots. Les jugements raisonnables s'écartent à la fois du dithyrambe et du dénigrement. Mais l'esprit critique était à ce point aboli chez nous, qu'un éloge mesuré a plutôt l'allure d'un blâme, et que les moindres réserves passent souvent pour des insinuations. Cependant, bien des gens se sont ressaisis, bien des yeux se sont dessillés. Moins bruyant, le patriotisme est plus éclairé et plus agissant. On se rend compte qu'au droit d'être fiers de notre passé, correspond le devoir d'en être dignes. On examine sa conscience, on dresse son bilan. On reconnaît qu'il y a beaucoup à faire partout, et surtout dans le domaine intellectuel. Et c'est là un progrès considérable. A droite et à gauche, on entend dire : "Il faut ceci..." ou, plus modestement : "Il faudrait cela..." Bref, le pays est plein de velléités.

Parmi les sociétés qui groupent les bonnes volontés et leur proposent des sujets de méditation et des occasions d'agir, ne convient-il pas de citer à l'ordre du jour l'Action française ?

On connaît ses modestes débuts. La rapidité et l'étendue de son succès attestent l'excellence et l'opportunité de son œuvre. Son programme, contenu tout entier dans son nom, se développe à mesure que croissent ses moyens d'action. Sa vaillante petite revue étend son rayonnement; elle organise des manifestations patriotiques utiles; elle prend des initiatives et déclenche des mouvements; ses éditions et son service de librairie

répandent le goût de la lecture. Enfin voilà que, pour faire pénétrer plus loin et plus avant certaines des idées qu'elle défend, elle a recours au roman — L'Appel de la Race est entre toutes les mains; la 1^{ère} édition (3,300 exemplaires) est déjà épuisée; mais rassurez-vous: l'Action française prépare une réédition — et au théâtre; nous allons assister dans un instant à la création de *Contre le Flot*.

L'Action française, en organisant un concours dramatique, n'avait pas imposé un sujet; elle avait seulement indiqué un ordre d'idées: il s'agissait d'attaquer l'anglomanie. C'est une matière qui prête aux développements les plus divers; les concurrents ne l'ont certes pas épuisée. Mlle Michelet en a tiré une belle pièce dont je ne vous dirai rien, parce que vous allez l'entendre et que vous avez hâte de l'applaudir.

LÉON LORRAIN.

DEUX JOLIS LIVRES D'ÉTRENNES.

Le jour de l'an approche qui est chez nous le vrai jour des étrennes — comme au bon vieux temps. La coutume — une excellente coutume celle-là — s'établit de plus en plus chaque année d'offrir de beaux livres aux enfants. N'oublions pas que l'Action française possède dans sa bibliothèque les plus beaux livres qui aient été écrits en ces dernières années, à l'usage de la jeunesse de chez nous. Et nous signalons particulièrement le *Dollard* et le *Comment ils ont grandi de Joyber te Soulanges*. Un connaisseur et l'un de nos meilleurs critiques, M. le chanoine Émile Chartier écrivait à l'auteur: "J'ai retrouvé améliorées, dans *Comment ils ont grandi*, les qualités qui m'avaient frappé dans *Dollard*. La noblesse du sentiment, en s'exerçant sur des sujets variés, s'est encore accrue. La phrase a pris plus de consistance, la langue plus de fermeté. Le choix des sujets atteste une connaissance assez rare des goûts de l'enfance. Vous aurez la récompense promise à tous ceux qui ambitionnent de faire du bien aux petits: vous leur en ferez beaucoup et vous le ferez à beaucoup, car tous voudront lire vos pages si nobles, si vivantes si bien mises à leur portée". On pourra, du reste, demander notre catalogue spécial pour livres d'étrennes.

LA LANGUE MATERNELLE ET L'ÉCOLE UTILITAIRE

Dans les numéros de juillet et de septembre derniers, l'*Action française* a cité, de Pierre Lasserre et d'une réponse de la Chambre de Commerce de Lyon, des extraits d'une actualité qu'il semble fort à propos de souligner.

En même temps paraissait dans l'*Enseignement Primaire* de septembre, un article de M. l'abbé Courchesne, traitant de la nécessité d'une culture générale, d'une manière que ne devraient pas ignorer ceux de chez nous qui cherchent quelle orientation il faut donner à l'enseignement en vue de le rendre pratique. En passant, le distingué professeur de pédagogie de l'École normale supérieure Laval formule un vœu auquel nous nous joignons de tout cœur : celui de voir reprendre une large diffusion de l'article publié sur la même question par le R. P. Adélarde Dugré, S. J., dans l'*Action française* d'août 1919, et dont il a été fait un tirage spécial par l'Œuvre des Tracts, sous le titre : "L'École canadienne-française".

Nous n'avons donc pas l'intention d'éditer rien de neuf aujourd'hui. Seulement nous croyons qu'un clou planté à la bonne place doit être enfoncé jusqu'à la tête, et, au commencement de l'année scolaire, nous revenons cogner quelques coups, espérant revenir plus tard encore et invitant tous les bons ouvriers à cogner à leur tour.

Le clou à enfoncer aujourd'hui est celui-ci : L'école élémentaire doit être exclusivement consacrée à donner la culture générale qui servira de base aux développements intellectuels de l'enfant; et cette culture fondamentale se fait en utilisant les multiples ressources fournies par la

langue maternelle, la seule qui à cet âge le forme à penser. Par conséquent négliger d'asseoir et de fortifier cette base en fixant à l'école un but utilitaire hâtif ou en introduisant trop tôt une langue seconde, c'est fausser l'éducation à sa source. Ce qu'il faut à la base, c'est l'éducation générale par la langue maternelle.

Nous établirons cette vérité pédagogique par des témoignages précieux qui nous sont venus en foule depuis quelques années; car ce n'est pas chez nous seulement que ces questions préoccupent.

Nous avons tous suivi la belle lutte menée en France contre l'enseignement moderne, qui se présentait sous le camouflage du classique. Les hommes d'affaires, les Chambres de commerce de là-bas se sont levés unanimement pour proclamer que la culture générale est l'unique moyen de préparer des hommes de valeur dans le domaine des affaires : commerce et industrie, aussi bien que dans le domaine des professions dites libérales, et que c'est par une culture plus soignée de la langue maternelle que cet objectif sera atteint. L'utilité des études classiques est motivée par cette raison qu'elles favorisent davantage la culture française. "En apprenant le latin et le grec, nous apprenons le français. Le latin et le grec sont les deux portiques de notre langue", déclare la Chambre de Commerce de Lyon, que nous allons citer à l'instant.

Et en effet, à la suite de la Chambre de Commerce de Paris, celle de Lyon, dans sa séance du 14 octobre 1921,¹ constate sans ambages que le système utilitaire inauguré il y a 20 ans, a eu pour résultat : "qu'on ne sait plus le français et qu'on n'a pas appris davantage les langues vivantes... C'est une véritable douleur — poursuit-on — pour ceux

¹ Rapportée par l'*Action française* de septembre 1922.

qui aiment notre belle langue, que de la voir écorcher de plus en plus par notre jeunesse; avant même de penser aux langues vivantes,... il est indispensable de leur faire apprendre mieux la langue française". Cette réponse était faite aux professeurs de langues vivantes dont plusieurs, là-bas comme ici, confondant la formation de l'homme avec l'étendue des connaissances acquises, estiment sa valeur par ce qu'il sait et non par ce qu'il est.

On peut donc dire en France de si élémentaires vérités sans déchaîner des tempêtes de protestations, bien qu'on n'ait pas autant de raisons que nous de défendre les droits de la langue. Et cela se dit, remarquons-le bien, au nom des intérêts du commerce et de l'industrie, qui seraient d'après quelques-uns de chez nous, du ressort exclusif de l'anglais. C'est que les Français sont convaincus que l'étude approfondie de la langue apprend à penser, développe et fortifie l'intelligence, donne enfin la formation humaine indispensable à qui doit exercer un art, une profession ou un simple métier.

Que diraient donc les Chambres françaises de commerce si elles avaient à se prononcer sur le cas d'enfants qui n'apprennent pas même les termes français du commerce et de la comptabilité !

Voici encore un Français, Pierre Lasserre, cité par *l'Action française* de juillet 1922, qui s'autorise à dire qu'il y a grand danger à "une assimilation intensive trop précoce des langues qui n'ont pas de parenté avec la nôtre, comme l'anglais et surtout l'allemand; le développement de l'intelligence en est compromis et y perd de sa franchise; on pense dans une langue et non dans deux. Un bilinguisme mental est peu favorable à la force et à la clarté de l'esprit."

Mais ce n'est pas en France seulement qu'on comprend

l'importance d'une culture générale précédant la culture pratique ou utilitaire.

Une enquête conduite aux États-Unis, le pays *pratique* par excellence, par quatre présidents (Cleveland, Roosevelt, Taft, Wilson), des ministres, des sénateurs, des gouverneurs d'États, des financiers, des industriels, des professeurs d'Universités, etc., a abouti à la conclusion que le moyen le plus efficace d'assurer une éducation pratique est d'établir d'abord une solide base de culture générale. Dans le volume qui rapporte ces travaux,² on lit la conversation suivante entre un père qui vient confier son enfant à un collège, et un professeur de chimie : "Vaut-il mieux que mon fils se spécialise dans la chimie physique, la chimie organique ou la chimie inorganique?—Donnez à votre fils une saine et large éducation; la spécialisation viendra d'elle-même." (P. 63-64).

La raison, pour les pratiques Américains comme pour les idéalistes Français, est toujours la même : il faut d'abord assurer la solide formation de l'esprit à tous ceux "qui doivent plus tard passer leur vie à des travaux exigeant une activité mentale plutôt qu'une activité physique". (p. 235)

Et ces conclusions ont été formulées à la suite d'observations contrôlées : "Je ne suis pas sûr de la cause, mais je suis sûr du fait", dit l'un d'eux (p. 168).

Nous conseillons ce livre à tous ceux qui veulent sincèrement s'éclairer sur la valeur de l'éducation "pratique".

Voici le témoignage d'un Anglais d'Angleterre, le professeur Rippman, M.A., au sujet des familles qui se hâtent d'apprendre à leur enfants une langue étrangère : "C'est oublier que les premières années de la vie sont importantes

² *Value of the Classics*. Princeton, University Press, 1917.

au point de vue de l'étude de la langue maternelle qui est intimement unie à l'acquisition des idées".³

Veut-on des témoignages plus près de nous? Mgr le Recteur de l'Université de Montréal déclare qu'au *jeune* ouvrier on peut donner "quelque chose de mieux" qu'une spécialisation en vue d'un métier particulier : c'est "une formation générale qui permet à l'ouvrier de multiplier ses chances de succès".⁴

Monsieur Laureys, le directeur de l'École des Hautes Études Commerciales, dans son magistral travail sur "Notre enseignement commercial et technique", constate la faiblesse des élèves qui arrivent chez lui après avoir suivi un cours commercial "complet". Et il donne pour raison principale que dans ces cours "complets" on n'attache pas assez d'importance aux cours de culture générale, qui, seuls, donnent à un jeune homme un développement intellectuel suffisant. On enseigne trop de ces matières qu'à tort on appelle *pratiques*..."⁵

Le même auteur fait remarquer plus loin que "les cours spécialisés et appliqués aux affaires ne donnent de bons résultats que si la base est solide. C'est pourquoi — ajoutez-il — les écoles primaires et les collèges doivent s'appliquer à faire cette base aussi forte que possible, et pour cela soigneusement écarter la spécialisation de leur enseignement. La culture générale est indispensable, c'est d'elle que doit s'occuper l'enseignement primaire et moyen" (p. 535). Tout ce travail d'un expert devrait être médité par ceux qui se scandalisent de nous entendre réclamer que les premières

³ Rapport présenté au IIIème Congrès international d'éducation familiale de Bruxelles, 1910.

⁴ *Action française*, mai 1918.

⁵ *Action française*, septembre 1921, p. 530. Cet article a été tiré en brochure distincte à la bibliothèque de l'*Action française*.

années d'études de l'enfant soient toutes consacrées à sa culture générale.

Avant de nous séparer de M. Laureys, citons encore de lui cette affirmation que "la langue maternelle doit être le véhicule de l'enseignement de toutes les matières, non seulement à l'école primaire, mais à tous les degrés. Les autres langues doivent s'apprendre par surcroît. C'est la seule manière de conserver à notre enseignement son caractère français et ce sera d'ailleurs la vraie façon d'apprendre à l'enfant la chose dont il aura le plus besoin : à penser".

La méthode contraire, qui consiste à enseigner dans la langue seconde les mathématiques, la comptabilité ou d'autres branches, est, d'après lui "une profonde erreur pédagogique". C'est un mauvais moyen d'apprendre et la langue seconde et les matières ainsi enseignées, et un efficace moyen d'empêcher l'enfant d'apprendre sa langue maternelle. "La preuve manifeste de cette assertion est faite depuis dix ans à l'École des Hautes Études Commerciales".⁶ Encore une page plus loin : "Je tiens à retenir l'attention du lecteur sur trois points : le premier, c'est qu'à l'École des Hautes Études Commerciales, au contraire de ce qui se fait dans la plupart des collèges commerciaux, tout s'enseigne en français et je ne crains pas d'affirmer qu'une grande part des succès futurs que les diplômés de cette école ne manqueront pas de remporter, devra être attribuée au fait qu'ils ont reçu cet enseignement commercial supérieur entièrement dans leur langue maternelle, tout comme il est donné aux étudiants de France et de Belgique".

Dans un travail livré à l'*Action française* pour répondre à la question : *Comment servir*, M. l'inspecteur général des Écoles catholiques signale ce danger et donne aux institu-

⁶ Ibid., p. 538.

teurs la direction suivante : “A tous les degrés du cours établir la langue française reine et maîtresse, ne jamais lui substituer une autre langue comme moyen d’enseignement. A tous les degrés du cours enseigner toutes les matières du programme en français et non commettre la grande erreur pédagogique d’enseigner l’arithmétique, l’histoire ou la géographie en anglais à des élèves canadiens-français”.⁷ Dans son excessive délicatesse M. Magnan omet de mentionner la comptabilité, mais son intention est manifeste.

Voici un autre témoignage d’un homme de chez nous, M. Léon Lorrain, professeur à l’École des Hautes Études Commerciales, et secrétaire de la Chambre de Commerce de Montréal : “Rien ne serait plus faux ni plus funeste que de prétendre que chez nous l’enseignement du français est beaucoup moins important au collège commercial que dans le cours classique”.⁸ Et dans une lettre à l’auteur de cet article, le même M. Lorrain écrivait : “Professeur à l’École des Hautes Études commerciales, je suis mieux que bien d’autres en mesure de constater et de déplorer la faiblesse de l’enseignement du français à l’école et même, d’une façon générale, au collège commercial. Le plus triste, c’est que l’on semble prendre pour acquis, soit que le français est assez bien enseigné, soit qu’il n’est pas nécessaire de le connaître davantage dans les affaires”. Aussi, ajoute-t-il, ... ne parle-t-on “que de l’importance de l’anglais dans le commerce, ... comme si l’école primaire pouvait donner une connaissance utilisable de l’anglais”. Nous livrons cette dernière réflexion à la méditation des gens sérieux qui croient que l’école élémentaire peut faire apprendre au bambin assez d’anglais pour qu’il fasse sa vie dans le monde.

⁷ *Action française*, février 1920, p. 52-53.

⁸ Léon Lorrain : *La valeur économique du français*, p. 15.

Dans une lettre subséquente qui autorisait la publication de la précédente, M. Lorrain affirmait davantage : "Mon expérience, dans le monde commercial aussi bien que dans les milieux universitaires, me convainc chaque jour davantage qu'il est bien plus urgent, à tous points de vue, d'améliorer l'enseignement du français que de répandre partout des éléments d'anglais".

Ne voulant pas abuser de l'hospitalité de l'*Action française*, nous arrêtons là ces témoignages de compétences qui pourraient se multiplier à l'infini. Nous ne résistons pas toutefois au plaisir de citer encore ces paroles si sensées d'un homme d'affaires de Montréal, rapportées par *La Rente* qui arrive à l'instant : "...Car enfin, qu'est-ce que les affaires ? Elles ne sont pas des mathématiques, à proprement parler. Les principales qualités que l'on doit développer et cultiver chez quiconque désire conduire et diriger une maison d'affaires sont le jugement, la sagacité, la perspicacité, l'intuition, l'inspiration... Et selon moi, il n'y a, somme toute, que la culture générale pour assouplir l'esprit, lui donner la fertilité voulue et lui ouvrir les horizons qui lui permettront d'atteindre aux grandes conceptions..." Dommage qu'il faille tant de citations pour faire admettre une chose aussi simple !

Que faut-il conclure de là ? C'est que les tenants d'un système d'éducation soi-disant utilitaire, qui remplacent la culture générale par une foule de particularités réputées pratiques, sont les moins pratiques des hommes, et qu'ils faussent notre éducation dans la mesure où ils font prévaloir leur système.

C'est que, voulût-on faire des commis, des commerçants, des industriels, il faut accentuer l'enseignement du français qui donne la formation première, qui apprend à penser : "La clarté, la bonne disposition des arguments et la

netteté des conclusions, voilà les qualités principales que nous exigeons pour la lettre de commerce", déclarent les membres de la Chambre de Commerce de Lyon. Et le sous-directeur de l'École des Hautes Études de Paris : "Plus l'instruction reçue pendant les années d'enfance sera de nature à élargir le cercle des idées, non seulement à meubler l'esprit, mais à l'orner, plus la formation technique, qui viendra ensuite, tombant sur un terrain préparé à souhait, aura de chances de donner des fruits." ⁹

Nous ne parlons ici que du point de vue de la formation intellectuelle, et nous taisons les poignantes défaillances du caractère national, glanées par Pierre Homier dans ses excursions à *travers la vie courante*, défaillances dont chacun de nous est témoin plus qu'à son tour; mais défaillances auxquelles tout patriote de cœur doit vouloir appliquer un remède efficace, en exigeant qu'on intensifie dans l'éducation la culture française qui inspirera plus de confiance dans nos ressources ethniques, plus de fierté pour notre sang, plus de respect, de vénération pour notre belle langue bafouée surtout par les nôtres qui la laissent sacrifier ou qui la sacrifient parce qu'ils ne la connaissent pas assez pour s'éprendre de sa beauté.

A ce simple point de vue de l'éducation pratique, n'est-ce pas pitoyable qu'il faille, suivant l'expression de Mgr Roy, déployer du courage pour proclamer en plein Québec les droits du français? Dans notre pays, pour assurer sa survivance et se tailler une place honorable au milieu des autres races qui lui font compétition, notre race n'a pas d'autres moyens que de se créer des élites, de s'assurer des compétences dans tous les domaines. Tout le monde l'admet. Comment voudrait-on créer ces élites si l'école

⁹ Cité par M. Laureys, p. 535.

allait commencer par tarir la source féconde de la pensée, en négligeant la langue maternelle qui est à la base de la formation intellectuelle. On bondit d'indignation en voyant que chez nous, même dans les rangs des éducateurs, tout rares qu'ils soient, se trouvent des esprits assez peu avertis pour proclamer, sans tomber sous la réprobation générale, que l'anglais supplée à tout cela. Tous les hommes soucieux de l'avenir de notre race, de son influence, doivent se donner la main pour créer une mentalité telle, que d'aussi odieuses prétentions ne puissent plus s'afficher à l'avenir sans provoquer des soubresauts d'indignation qui fassent entrer leurs auteurs sous terre.

Il y a un heureux retour d'opinion, nous assure-t-on. Sachons donc en profiter pour détruire une mentalité de vaincus dont nous rougirons avant un quart de siècle. Au cours des derniers mois, nous arrivait une nouvelle méthode *bilingue* de...graphie quelconque, avec le savoureux billet anonyme que voici : "Nulle (sic) doute que cette amélioration vous intéressera". L'amélioration consistait en ce qu'on annonçait comme une *nouveauté* une méthode qui daignait, pour la première fois, dans le pays où bat le cœur de la race, s'occuper de la ...graphie française. Et l'intérêt pour nous — à part le nouveau sexe du doute — était l'aveu candide que jusqu'ici cette matière n'était enseignée qu'en anglais dans nos écoles françaises...

Faut-il donc mettre l'anglais de côté? Nous finirons, comme nous avons commencé, en citant les autres. "Que vos enfants apprennent d'abord leur langue, qu'ils se rendent capables de s'en servir dans tous les domaines" (R. P. Adé-lard Dugré). "Quand cette base solide sera établie, ce ne sera qu'un jeu d'apprendre une langue qui n'a qu'un vocabulaire et pas de syntaxe" (abbé Courchesne). Avec Pierre Lasserre, déjà cité, nous reconnaissons que "le maniement

des langues modernes est d'une nécessité primordiale (et qui va **croissant**) dans beaucoup de professions,... mais que ce n'est là (les apprendre) qu'un apprentissage en quelque sorte matériel qu'un jeune homme un peu tenace et débrouillard, parvenu au seuil de sa carrière, mènera vite à bien, et facilement''.

Et de même que dans la revision du programme des écoles primaires, en expurgeant la petite école de toute spécialisation, nous n'avions pas l'intention de faire la guerre au commerce, à l'industrie et à l'agriculture, mais au contraire nous voulions leur préparer des sujets plus aptes à se spécialiser et à mieux réussir dans la vie; ainsi en demandant qu'on n'atrophie pas le cerveau plastique des enfants "par une assimilation intensive trop précoce d'une langue qui n'a aucune parenté avec la nôtre", nous savons que l'esprit de l'enfant, ayant pris, par ce fonds solide de culture primordiale qu'assure l'étude intelligente de sa langue, des habitudes d'idées nettes et précises, sera plus en état de s'assimiler rapidement et avec fruit la dose d'anglais qu'il lui faudra pour compléter son éducation.

Ce sont là, nous disait un éducateur averti, des vérités de sens commun, et il faut lutter jusqu'à ce qu'elles soient admises comme telles par tout le monde.

Que le mot d'ordre de tous nos éducateurs soit donc :
L'éducation par la langue maternelle !

F.-X. Ross, ptre

LA CANALISATION DU SAINT-LAURENT

Cette question fait le sujet d'une controverse assez animée depuis quelques années. Rendre le fleuve navigable pour que des navires transatlantiques puissent atteindre les ports des Grands Lacs, est un projet caressé depuis longtemps par les nombreux habitants des États de l'Ouest central Américain qui y voient une solution de leurs difficultés de transport et une diminution dans le tarif de fret. D'un autre côté les adversaires du projet, en majeure partie situés dans l'est des États-Unis et du Canada, prétendent que pareille entreprise est prématurée, impraticable, et ne donnera nullement les avantages qu'en attendent ses partisans. On affirme même que l'amélioration de la navigation dans le Saint-Laurent n'est qu'un prétexte pour hâter le développement des grandes forces hydrauliques du fleuve.

Dans ce court article, nous n'avons pas l'intention de discuter ces opinions, quoique nous n'hésitions pas à nous classer parmi les adversaires du projet. Nous donnerons les grandes lignes du projet tout en signalant quelques points plus particulièrement intéressants pour nous de la Province de Québec.

Navigation Actuelle des grands Lacs à Montréal

Du lac Supérieur au havre de Montréal, il y a une chute totale de 575 pieds que les bateaux franchissent par un système de canaux et d'écluses. Disons d'abord que la distance entre le havre de Montréal et le pied du lac Ontario

est de 182 milles, et la différence de hauteur de 224 pieds. Cette dénivellation est franchie aujourd'hui par des bateaux d'un tirant d'eau de 14 pieds par le système de canaux qui suit :

Canal	No d'écluses	Dénivellation en pieds	Longueur en milles
Lachine.....	5	45	8½
Soulanges.....	4 & 1 garde	84	14
Cornwall.....	6 & 1 garde	48	11
Pointe Farran.....	1	3½	1½
Rapide Plat (Morrisburg). . .	2	11½	3⅔
Galops (Cardinal).....	2 & 1 garde	15½	7½

Du lac Ontario au lac Érié, il y a une ascension de 326 pieds (247-573), qui est franchie au moyen du canal Welland. Ce canal a une longueur de 11⅔ milles et traverse la péninsule de Niagara, entre Allenbury et Port Dalhousie. Il contient 25 écluses de 370 pieds par 45 pieds où passent des bateaux d'un tirant de 14 pieds.

Vers 1912, le gouvernement canadien a commencé à cet endroit un nouveau canal profond de 25 pieds, muni de sept écluses de 800 par 80 pieds et d'une profondeur suffisante pour la navigation à 30 pieds. Ce canal coûtera environ cent millions de dollars (\$100,000,000.).

Du lac Érié aux lacs Saint-Clair, Huron et Michigan, la dénivellation n'est pas suffisante pour nuire à la navigation. Ce n'est qu'à l'entrée du lac Supérieur, à Sault Sainte-Marie, qu'un rapide de 21 pieds doit être franchi par des écluses, dont quatre du côté américain et une du côté canadien. Ces écluses ont un tirant d'eau de 17 à 24 pieds.

L'usage de tous les canaux des lacs et du Saint-Laurent est gratuit depuis plusieurs années.

Histoire du Projet

A l'automne de 1919, les gouvernements du Canada et des États-Unis confiaient à la Commission Internationale des Eaux Limitrophes la mission de faire une étude complète sur la possibilité, le coût probable, les avantages, etc., de rendre le fleuve navigable pour des navires océaniques depuis Montréal jusqu'à la tête des Grands Lacs. Pour faciliter le travail de la Commission, les deux gouvernements nommèrent un bureau de deux ingénieurs : M. W. A. Bowden, ingénieur en chef des Chemins de Fer et Canaux du Canada, et le Colonel W. P. Wooten, de l'armée américaine, avec mission de choisir la route la plus pratique.

Cette Commission fit une enquête dans les principales villes américaines et canadiennes situées dans le rayon d'influence du projet. Ici, à Montréal, le Board of Trade, la Chambre de Commerce, la Fédération des Armateurs, quelques ingénieurs et autres citoyens exposèrent leurs vues, en grande majorité adverses au projet.

Les ingénieurs, après une étude de diverses routes à canaliser, ont recommandé dans un rapport en date du 1er juillet 1921, le trajet suivant comme le plus avantageux et le plus économique. Il est divisé en cinq parties :

La première division s'étend du havre de Montréal à la tête du lac Saint-Louis, — un canal qui suit la rive nord du fleuve jusqu'à Verdun; puis, à travers Verdun et la Côte Saint-Paul jusqu'à la tête du canal Lachine, 13 milles de longueur et dénivellation de 45 pieds, franchie au moyen de trois écluses, dont une régularise la hauteur de l'eau dans le canal. Puis, la route traverse le lac Saint-Louis jusqu'à Melocheville, comté de Beauharnois, et au pied des rapides Cascades. Dans cette distance de douze milles, il sera

nécessaire de draguer un volume considérable de roc pour obtenir un chenal d'une profondeur de 25 pieds.

Dans la deuxième division, qui s'étend de Melocheville au lac Saint-François, il y a une dénivellation de 83 pieds qui serait franchie au moyen de deux écluses principales, et d'une écluse régulatrice de l'eau dans le canal. Ce dernier aurait une longueur de 13 milles $\frac{1}{2}$ et suivrait un long détour à travers les terres du comté de Beauharnois pour atteindre le lac Saint-François dans la baie Hungry à quelques milles au sud de Valleyfield.

La troisième division traverse le lac Saint-François jusqu'à la tête de l'île Saint-Régis, en aval de Cornwall, une distance de 28 milles. Une faible partie de cette section devra être creusée, la rivière étant profonde presque partout.

La quatrième division aurait une longueur de 48 milles depuis l'île Saint-Régis jusqu'à la pointe Chimney, en aval de la ville d'Ogdensburg, N. Y. Elle nécessite la construction d'une série de barrages au rapide du Long-Sault et ses environs, par lesquels la surface d'eau sera maintenue à la cote 231 pieds au-dessus du niveau de la mer. Un autre barrage à l'île Ogden, Waddington, N. Y., élèverait la surface du fleuve à la hauteur du lac Ontario, soit à la cote 247 pieds au-dessus du niveau de la mer. Cette partie nécessitera trois écluses, dont l'une à Cornwall fera l'entrée d'un canal de 7 milles $\frac{1}{2}$ de longueur creusé dans la rive nord, une autre au nord de l'île Sheek (en face de Moulinette, Ont.), et la troisième à Waddington, N. Y. Cette dernière, l'écluse de tête du système, serait en territoire américain.

Dans cette quatrième division, il est recommandé de faire l'aménagement d'une force hydraulique de 1,464,000 chevaux, au moyen de deux usines génératrices : l'une sise au pied de l'île Barnhart où un débit de 190,000 pieds cubes par seconde serait utilisé sur une hauteur de charge de 74

pieds; l'autre à la tête de l'île du Long-Sault, côté sud, où un débit de 20,000 pieds cubes par seconde serait utilisé sur une hauteur de charge de 29 pieds.

La cinquième division, longue de 65 milles, en palier avec le lac Ontario, est une partie du fleuve où l'eau est profonde et qui requiert d'être améliorée dans la partie des Mille-Iles seulement.

Les écluses mentionnées dans le projet décrit ci-haut, auront chacune une longueur de 800 pieds, une largeur de 80 pieds et une profondeur minimum de 30 pieds. De sorte que l'amélioration recommandée pour une navigation à 25 pieds, peut être portée plus tard à 30 pieds sans interrompre le trafic.

Coût

Les ingénieurs de la Commission ont estimé que cette amélioration entraînera une dépense de deux cent cinquante-deux millions sept cent vingt-huit mille dollars (\$252,728,000), y inclus l'aménagement de la force hydraulique au Long-Sault : 1,464,000 HP. Ceci entraînerait une dépense annuelle de deux millions cinq cent soixante-deux mille dollars (\$2,562,000).

Il en coûterait près de huit millions additionnels pour rendre cette voie navigable pour des navires tirant trente pieds.

Cette estimation ne porte que sur une partie du projet puisqu'elle ne considère aucune des améliorations nécessaires dans les Grands Lacs et les chenaux ou les rivières qui les unissent, de même que le creusage des ports à une profondeur de 25 à 30 pieds.

Jusqu'à 1920, quatre-vingt-dix havres américains ont été améliorés dans les Grands Lacs à un prix de quatre-

vingt-cinq millions huit cent dix-sept mille dollars (\$85,-817,000). A la même époque, le Canada avait amélioré soixante-dix havres des lacs au coût de (\$43,500,000) quarante-trois millions cinq cent mille dollars.¹

Or, la plupart de ces havres ont été creusés à 21 pieds. Les citoyens de la Province de Québec qui paieraient leur large part, et à qui on n'a pas encore démontré en quoi le projet peut être à leur avantage, doivent se demander quelle dépense entraînera le creusage de ces ports à 25 ou 30 pieds. Il n'y a aucun doute qu'à la suite de la canalisation du Saint-Laurent, cette amélioration sera requise. Déjà, certains partisans de la canalisation ont lancé le cri : "Every lake port an ocean port". — "Chaque havre des lacs doit être un port océanique". A quel prix ?

Quand on sait que la plupart de ces ports doivent être protégés par de longs brise-lames très coûteux, que les canaux dragués sont exposés à se remplir, que la profondeur de 25 pieds n'est atteinte, notamment dans le lac Érié, qu'à une distance de près d'un mille et même au delà,² on ne trouve pas exagérés les chiffres de cinq cent millions et plus donnés par certaines autorités, entre autres : M. E. H. Outerbridge, président de la Commission du Port de New-York.

Forces Hydrauliques

On a vu que la Commission Internationale recommande l'aménagement au Long-Sault d'une force hydraulique de 1,464,000 chevaux. Cette énergie serait produite dans la partie internationale du fleuve et serait divisée également

¹ Voir rapport de la Commission Internationale "St-Lawrence Waterway", 1922, page 44.

² Voir "Report Board of Engineers", U. S. 1900.

entre les deux pays. Les autres forces hydrauliques sont situées entre le lac Saint-François et le lac Saint-Louis, et aux rapides de Lachine et Laprairie. Elles sont totalement dans la Province de Québec qui en réclame la propriété.

Les premières peuvent être aménagées pour 1,560,000 chevaux, à un coût estimé à cent cinquante et un million six cent quatre-vingt-huit mille dollars (\$151,688,000), et la seconde pour 860,000 chevaux avec une dépense de quatre-vingt-trois millions sept cent quatre-vingt dix-sept mille dollars (\$83,797,000).³ Mais la valeur de cette dernière force est grandement diminuée aux périodes des hautes eaux du printemps.

Le développement immédiat de ces forces n'est pas recommandé mais il y a danger que la rivière étant internationalisée, on conteste à Québec une partie de ses droits.

Le Saint-Laurent est sous le contrôle du Canada pour une longueur de onze cent milles. Allons-nous consentir à partager ce contrôle avec nos puissants voisins pour leur aider à réaliser un projet qui ne peut nous bénéficier? L'opinion négative est quasi-unanime dans notre province.

Olivier LEFEBVRE.

³ Chiffres du rapport Wooten-Bowden.

NOS LOIS FRANÇAISES.

Des paroles qui sont à retenir : elles sont de M. Alexandre Tascheureau, lors d'un banquet récent offert à sir François Lemieux.

“Dans une province française comme la nôtre, avec une mentalité française comme celle que nous avons, il nous faut avant tout des lois françaises. Tant que je resterai à la tête du département du procureur-général, dit l'orateur, aux applaudissements des convives, je travaillerai sans répit à résister à ce système qui tend à l'unification des lois au Canada”.

UN GÉOGRAPHE

Emile Miller est mort au seuil de l'âge mûr, à 37 ans, en pleine vigueur intellectuelle, en pleine production géographique. Victime de son amour paternel, il a donné à son fils, en danger de périr dans les eaux du fleuve, son dernier souffle et sa suprême pensée.

Sa disparition, si tragiquement soudaine, a provoqué des regrets qui s'augmentent de tout ce que l'enseignement géographique se promettait de son beau talent et de son activité infatigable. Les plus touchants témoignages sont venus à sa famille de tous ceux qui l'ont approché et connu. Ils ne la consoleront pas de sa perte; ils rendront du moins plus cher le souvenir d'honneur qu'il lui a laissé. Son œuvre scientifique est restée inachevée. Seules quelques parties de son dessein ont reçu un commencement d'exécution. Elles font entrevoir une vaste construction d'ensemble dont le plan seul nous est connu. Pourrait-on, à l'aide des conférences laissées en manuscrits, ajouter encore à l'œuvre déjà donnée au public? Il se peut. Mais auparavant, c'est ailleurs qu'il faut porter nos efforts, pendant qu'il en est temps encore.

Emile Miller était né à Saint-Placide, petit village situé presque au confluent de l'Ottawa et du Saint-Laurent. La nature y est vaste et belle: c'est la grande rivière qui vient du nord et dont l'élargissement de 4 milles forme le lac des Deux-Montagnes; en amont, des îles boisées; en face, les villages du comté de Vaudreuil. Rien ne borne ici l'horizon que le mont isolé de Rigaud et les lointains de la plaine se mariant avec le ciel clair qui apporte les vents d'ouest.

Autrefois, pendant la belle saison, il y avait là, sur le lac, un va-et-vient continuel. Les longues théories de barges glissaient dans le sillage des remorqueurs; les trains de bois, les "cages" couvertes de tentes descendaient vers Montréal et allaient même jusqu'à Québec. Emile Miller a subi profondément le charme de cet espace immense et l'attrait de cette vie active. Il s'en est rempli les yeux et l'esprit. Bien plus, un goût très prononcé pour le dessin les lui a fait mieux saisir et comprendre et lui a révélé des richesses de détails et de tons qu'il n'oublia jamais.

A l'école de son village, il se montra studieux, appliqué, jovial pour tout et déjà rêveur. A 14 ans il alla au presbytère prendre des leçons de latin et la lecture des livres qu'il en rapportait devint son passe-temps. Deux ans plus tard il arrivait à Montréal où il trouvait déjà deux de ses frères. Son père, chargé d'une nombreuse famille, le destinait au commerce des drogues. Emile s'y livra pendant deux ans contre son gré. L'étude le consola du spectacle des flacons soigneusement rangés sur leurs étagères et de l'atmosphère méphitique qu'il respirait. Il obtint sans peine son brevet d'étudiant en pharmacie. Deux mois plus tard, entraîné par une indomptable soif d'aventures, il était en route pour l'Europe, à bord d'un cargo où il remplissait, pour gagner son passage, l'office d'homme de peine.

Que s'était-il passé? On le devine: pris de la nostalgie des grands espaces, attiré par l'Europe dont il commençait à entrevoir la splendeur, il s'était embarqué à l'insu des siens sur le premier paquebot en partance de Montréal. Sans ressources, sans but arrêté, il se jetait au milieu des difficultés, sûr de pouvoir les résoudre. Il voyagea en Angleterre, passa en France, mais il ne put atteindre Paris. Aux consuls des villes françaises et anglaises du littoral,

il fallait d'autres garanties qu'une belle ardeur pour les études et des promesses à longue échéance. Un jour, la misère le frôla; il se rembarqua au plus tôt et revint à Montréal avec des souvenirs qu'il garda pour lui seul.

Il se remit aux études, régulières cette fois, dans une école qu'il était dans la tradition de la famille de fréquenter: l'Ecole normale Jacques-Cartier. Il y passa deux ans, solitaire, taciturne, dévorant les livres et formant toutes sortes de projets disparates. La vie l'avait déjà aigri et, sans goût pour l'enseignement primaire, il ne voyait guère où l'allaient conduire ses études pédagogiques.

Je n'avais pas tardé à remarquer Emile Miller qui était pour moi plus qu'un élève, un ami d'études. Je l'entretins des leçons de géographie que j'avais entendues à Paris, de maîtres tels que Marcel Dubois, Vidal de la Blache, Schirmer et l'abbé Lebel. Mieux encore je lui*prêtai les livres que j'avais rapportés d'outre-mer; je lui parlai de la riche documentation géographique inexploitée que contiennent les rapports du département des mines et de la commission de géologie d'Ottawa. Ce fut pour lui, comme autrefois pour moi, une révélation et un enchantement. Un domaine immense de pensée scientifique s'ouvrait devant lui: il était du premier coup entièrement gagné à la géographie. C'est elle qui donnera désormais à ses études l'unité de vue et d'efforts qui leur manquait encore.

Mais il fallait vivre d'abord. Miller trouva un petit emploi à l'hôtel-de-ville de De Lorimier, puis au bureau des archives de Montréal. Le salaire était misérable mais suffisant pour vivre marié. Désormais Miller ne pensera plus qu'à sa famille bientôt nombreuse et à ses études favorites. Le soir, quand il rentrait de son travail et qu'il retrouvait la "sainte paix," ainsi qu'il disait, il reprenait ses livres et dérobaît à son sommeil le temps qu'il fallait pour

les lire et les compulser, pour prendre des monceaux de notes. Puis il écrivait rapidement, fiévreusement, d'un trait, des pages qui avaient à peine besoin de retouches.

Son oeuvre est considérable si on la mesure au temps qu'il a pu lui consacrer. Faut-il rappeler que son premier ouvrage fut une "encyclopédie." C'est bien cela. Obligé pour entrer dans la confrérie des apothicaires de parcourir un programme aussi vaste que superficiel, il eut l'idée généreuse de faire bénéficier les candidats à la pharmacie du travail qu'il s'était imposé à lui-même. Il publia pour eux un volume de 200 pages où voisinent les éléments de vingt-cinq matières différentes. Peine perdue. Ni lui ni son imprimeur ne firent fortune avec ce petit livre que les étudiants ne consultèrent pas. Au sortir de l'Ecole normale, avec des connaissances littéraires et scientifiques étendues, il eut tout de suite ses grandes entrées auprès des revues où il multipliait des articles de géographie surtout, autant pour se faire la main que pour attirer peu à peu l'attention du public sur sa science préférée.

A cette époque de 1909, il a déjà l'idée d'une étude d'ensemble du Canada, considérée sous l'angle où se sont placés Duruy, Michelet, et plus récemment Vidal de la Blache, pour mieux faire ressortir l'unité du pays et du peuple qui l'habite. Il a d'ailleurs entre les mains et médité les travaux d'Albert de Lapparent, de Martonne et de Suess, en particulier sur ce bouclier *canadien* dont l'appellation qui date d'un demi-siècle, exprime en deux mots la vigoureuse unité de cette "couronne d'un monde" qu'est notre Canada.

Après trois ans de travaux qu'il déroba à son sommeil, il publie enfin *Terres et peuples du Canada*, ce petit livre qui contient les pages les plus personnelles qu'il ait écrites. Il me donna le plaisir de le présenter au public. J'étais

loin de penser alors que ce travail de synthèse, que je saluais comme une espérance, resterait le centre de son oeuvre. Lui-même n'annonçait-il pas dans un *En préparation*, trois autres volumes de 150 pages chacun, destinés à l'enseignement supérieur secondaire et primaire, et un ouvrage dont on devine la nature: *La Laurentie et ses marches*, et qui est resté à l'état d'ébauche ?

Les dix chapitres de cette oeuvre de généralisation se réduisent à trois thèmes traitant, le premier, de la géographie physique du Canada, le second, des races qui l'habitent et le troisième, des influences de la géographie sur chacune des provinces canadiennes.

Le sujet était bien un peu trop vaste pour être traité à fond, en 180 pages, surtout quand on se rappelle que l'étude de la géographie canadienne seule couvre un espace grand comme l'Europe. Aussi lui-même la qualifie-t-il justement d'esquisse, procédant par affirmations successives pour arriver tout de suite aux conclusions générales.

Puis rapidement il fait l'historique des deux régimes consécutifs, français et anglais, marquant les similitudes et les contrastes que présentent dans un pays neuf comme le nôtre, deux civilisations si différentes de pensée, de tendances et de sentiments. Ces faits généraux, déjà étudiés par Marcel Dubois, Paul Leroy Beaulieu et Emile Salone intéressent l'historien aussi bien que le géographe qui doivent, ici plus qu'ailleurs, marcher la main dans la main. Tous deux, en effet, ne peuvent manquer d'observer que l'Anglo-saxon, débarqué en Nouvelle-Angleterre et arrêté dans sa marche vers l'ouest par la barrière des Alléghanys, agira tout autrement en Amérique que le Français, qui entre en Canada par l'interminable voie de pénétration du Saint-Laurent et des Grands Lacs et qui, en 60 ans, atteint par terre le golfe du Mexique. Ce seul fait en explique une

infinité d'autres, d'ordre politique, économique et social, touchant les deux systèmes de colonisation des Français et des Anglais en Amérique.

Enfin, quant aux races qui habitent aujourd'hui notre pays, Miller sent bien qu'elles ont d'autant moins subi l'empreinte du sol qu'elles sont plus récentes, moins canadiennes si l'on veut, conséquemment qu'il est singulièrement difficile de conjecturer ce que la géographie a déjà fait ou fera d'elles. Il n'y a pas soixante ans que la confédération a commencé de réaliser l'unité politique et territoriale et, depuis ce temps, un grand fait dont on aperçoit à peine les premières conséquences s'est produit et s'accroît sous nos yeux : je veux dire, le peuplement rapide par immigration étrangère des provinces médiales. Loin d'obéir à un concours systématique de forces dont l'emploi dépend de l'homme, les races sont encore aux prises avec les incohérences locales qui empêchent de s'accuser l'individualité du pays. Dans ces conditions, il est hasardeux peut-être de faire en Canada de la géographie humaine, s'il est vrai que celle-ci correspond à un développement avancé de rapports généraux. Mais il n'est pas interdit d'exprimer quand même son opinion sur les problèmes canadiens de l'heure actuelle : individualisme grandissant des deux races française et anglaise, emprise américaniste et surtout impérialisme britannique. Miller est franchement nationaliste de doctrine, voulant qu'on mette au premier plan le souci *exclusif* de l'intérêt national.

Ce livre tout plein de pensée personnelle aurait sans doute été remis sur le métier et remanié, si son auteur en avait eu le loisir. En y ajoutant ici et là certains développements nécessaires, des cartes et des figures explicatives, il en aurait fait pour longtemps une sorte d'introduction générale à l'histoire du Canada. Tel quel, il constitue

une étude très suggestive, bien pensée et vigoureusement écrite et qui devrait se trouver dans les mains de tout étudiant en géographie canadienne.

Ayant fait son tour du Canada, Miller se tourne vers les questions d'enseignement qu'il ne perd pas un instant de vue, jusque dans les articles qu'il publie un peu partout.

En 1913, il inaugure cette longue série de cours et de conférences qui lui permettront de couvrir devant des auditoires très différents, au Monument National, à l'Union Catholique, à l'Université, un vaste domaine d'études géographiques. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est la première à lui offrir une modeste chaire au *Monument national*, sorte d'université populaire qui a déjà rendu à de nombreux élèves d'inappréciables services. Miller y donna des cours de géographie générale qu'il illustra de projections fixes. A lire les manuscrits qu'il a laissés—au début de ses cours il écrivait tout—on constate avec surprise qu'il n'évite aucune question, si technique soit-elle, qu'il juge nécessaire au développement logique et approfondi de son sujet. Et ce qui est encore plus étonnant, c'est que son auditoire au lieu de décroître augmente sans cesse. Il y avait là bien des habitués qui se consoleront difficilement de la suppression de ces cours populaires du dimanche.

Dans une deuxième série de cours, Miller aborda la géographie humaine, suite naturelle de la première et son complément nécessaire. On sait qu'elle a pris de nos jours, avec les beaux travaux de Jean Brunhes surtout, un élan considérable. Bien qu'à ses débuts encore, elle a déjà porté ses investigations sur une infinité de sujets, ne laissant dans l'ombre aucun des phénomènes de l'activité humaine. Tout l'intéresse dans l'effort de l'homme pour subjuguier la matière et la faire servir à ses nombreux besoins. Son do-

maine est pour ainsi dire sans bornes: il embrasse tout l'homme. Miller en sut tirer de belles études.¹

Les années suivantes, Miller étudia la géographie du Canada, en commençant par Terre-Neuve, la grande île qui ferme le golfe Saint-Laurent à l'est. C'était l'ordre logique. Quoique colonie autonome, Terre-Neuve fait partie intégrante de notre pays par son histoire et la richesse inépuisable de son Grand Banc. En outre, depuis Elisée Reclus qui a consacré au Canada tout un volume de sa *Géographie générale*, bien des études régionales ont été publiées par les géographes anglais ou français. L'exploration géologique a resserré le réseau de ses itinéraires et accumulé une foule de documents nouveaux. C'était donc un beau sujet à traiter autant pour essayer une classification plus neuve, que pour justifier dans le détail les conclusions de *Terres et Peuples du Canada*.

Puis le professeur aborda sa quatrième et sa dernière série de cours: les colonies anglaises dans leurs rapports géographiques et économiques avec la métropole.

En 1920, l'Université de Montréal ouvrait à Emile Miller sa chaire de géographie de la faculté des lettres, qu'elle venait de réorganiser, disons plutôt, de créer de

¹ Voici à titre documentaire, la suite des cours de Miller à l'Université de Montréal, sur la géographie humaine, année 1921-22: (A) *L'homme et le milieu naturel*. 1. — Les degrés de civilisation. 2. — Le climat. 3. — Le relief et l'environnement. 4. — Le fleuve, la côte, la mer. 5. — La maison, le vêtement, la route. 6. — Le partage du sol. 7. — Élevages et cultures. 8. — Les vicissitudes du peuplement végétal et animal. 9. — La toponymie. 10. — S'il y a un déterminisme en histoire; le génie.

(B) — *L'État et le milieu naturel*. 11. — L'espace, relativité de sa valeur. 12. — La distance, les problèmes de la circulation. 13. — Suite du précédent. 14. — L'altitude et les différences de niveau; l'hydraulique. 15. — Les capitales et les villes modernes. 16. — Frontières naturelles et frontières artificielles. 17. — Nos frontières. 18. — La colonisation contemporaine. 19. — Les ressources économiques du globe. 20. — L'avenir de l'humanité.

toutes pièces. En y montant, le jeune géographe recevait la consécration de son autorité grandissante, une récompense et un encouragement précieux.

Cette année-là, il mena de front deux séries de cours : leçons de géographie humaine à l'Université, de géographie du Canada au monument National, ordre qu'il alterna l'année suivante. Il fut à la hauteur de la tâche entreprise. Il est vrai qu'avec le travail et l'expérience, lui était venue une grande maîtrise de pensée et de parole. Très vite maintenant, il réunissait les matériaux d'une leçon, en traçait le plan, puis l'expression venait d'elle-même, au fil de l'improvisation. Son cours se haussait d'autant, en vie, en couleurs, en originalité de bon aloi.

A ce travailleur, à ce jeune savant, il ne restait plus, je crois, que l'ambition de publier les livres nécessaires dont les matériaux s'accumulaient depuis si longtemps. Des nombreux articles parus sous son nom depuis quelques années, il y avait de quoi faire un gros volume. Miller réunit ceux qu'avaient publiés la *Revue trimestrielle* et le *Bulletin* de la Société de Géographie de Québec et, en 1921, il les offrit au grand public avec ce titre significatif : *Pour qu'on aime la géographie*.

Sans doute, ce livre accuse un travail moins personnel, quoique encore marqué d'une certaine originalité d'allure et de conception. On y reconnaît davantage l'influence des maîtres dont il était visiblement le disciple, en particulier Marcel Dubois, dont la pensée et souvent l'expression géographique apparaissent à chaque page, pour ainsi dire, dans la *Découverte de la terre* et l'*Evolution de la géographie*.

D'ailleurs l'histoire de l'effort de l'homme pour connaître l'étendue et les limites de sa "cage," est devenu le chapitre d'entrée indispensable à tout ouvrage de géographie scolaire. Marcel Dubois et Lespagnol nous en donnent

des exemples qui s'imposent. A son tour Miller a repris ce thème si palpitant d'intérêt et il l'a traité avec l'ampleur qui lui revient.

Au moment où la mort l'a frappé, Emile Miller mettait la dernière main à un ouvrage de 4 à 500 pages qu'il devait publier bientôt, en vue de l'enseignement supérieur. Le *Bulletin* en a déjà fait connaître cinq ou six chapitres. Ce sont : la terre dans l'espace et dans le temps ; l'élément solide ; l'élément liquide ; le volcanisme, etc. Des sous-titres les rendent plus clairs et par conséquent plus aisément assimilables par des élèves. Ils correspondent assez aux divisions de la géographie générale, telle qu'on l'entend de nos jours. D'ailleurs il serait bien inutile de chercher d'autres partages naturels et, avec quelques variantes, on les trouve aujourd'hui dans tous les manuels de géographie physique, aussi bien chez Vidal de la Blache, Marcel Dubois et Schrader, que chez Lespagnol et Aug. Robin dans la *Terre*.

Avec Humboldt et Ritter qui ont repris la tradition léguée par les Grecs Strabon et Ératosthène, la géographie, en effet, a définitivement acquis droit de cité parmi les sciences naturelles. On a enfin compris, au cours du siècle dernier, que son enseignement ne doit plus se borner à présenter une poussière de faits, une suite incohérente de phénomènes terrestres, une nomenclature sèche et rebutante. Elle a son objet propre, sa méthode, ses lois déterminées.

On la définissait autrefois : la description de la terre. Elle est cela et davantage encore : une explication raisonnée du globe terrestre, de sa forme, de son relief, des influences externes et internes qu'il subit sans cesse, brusquement ou par progression lente. A la lumière des sciences connexes comme la géologie et la minéralogie, la botanique et la zoologie, l'astronomie et la météorologie, elle explique le

jeu des influences réciproques qui ont amené le modelé terrestre actuel et sa répercussion sur la vie des individus et des peuples. Par ses conclusions enfin, elle offre des points de contact avec les sciences économiques et sociales, qui s'expliqueraient difficilement sans elle. Car sans tomber dans un déterminisme aveugle, on peut rechercher de quel poids les événements géographiques, c'est-à-dire ceux du milieu physique, pèsent sur la destinée des groupements humains. Les conditions de nourriture, de logement et de vêtement amènent fatalement dans la manière de vivre, de penser et d'agir, des modalités plus ou moins fortement accusées. De ce chef, l'économie sociale, l'histoire politique et administrative, l'ethnologie, se trouvent intéressées au progrès et à la diffusion de plus en plus large de la géographie physique. La science économique s'appuiera donc sur elle, s'il est vrai qu'avant d'étudier la production, la répartition et la consommation des richesses, il est rationnel de chercher à connaître la nature du sol et du sous-sol, les conditions climatériques, les voies naturelles de communication, en un mot, l'universalité de cette âpre lutte entre la nature et l'homme.

Ce rapide coup d'oeil sur la complexité, grande entre toutes, d'une science qui cependant date d'un siècle à peine, donne une faible idée des horizons immenses qu'elle ouvre devant l'esprit qui sait voir et raisonner. Après s'être arrêté quelque peu à cet ordre de connaissances, Victor Cousin n'osait-il pas écrire cette assertion qui, sous sa forme, contient cependant une large part de vérité : "Donnez-moi la géographie d'un pays et je vous trouverai son histoire." Et Lemaître approuve fort Jules Ferry d'avoir fait de la géographie le centre même de l'enseignement.

Le mérite d'Emile Miller est de l'avoir ainsi comprise,

de s'être mis à l'école des maîtres de la géographie contemporaine, et d'avoir presque achevé en quelques années un solide travail d'adaptation de cette science à notre pays. Il savait que sur ce terrain déjà exploré, nous n'avons pas à battre des sentiers nouveaux. Il n'ignorait pas qu'il nous faut encore aller chercher ailleurs l'inspiration et les meilleures méthodes de travail et de synthèse pour les appliquer aux documents nombreux, géographiques ou autres, que nous laissons inemployés. Pour longtemps encore, en effet, nous resterons tributaires de l'Europe à laquelle nous devons demander les modèles qui nous manquent. Il n'y a pas à s'en scandaliser. Beaucoup de nos grandes écoles sont nées d'hier et plusieurs sont aux prises avec les difficultés d'organisation matérielle. Leur devoir est tout indiqué : rester en relation étroites et suivies avec les grandes écoles similaires d'outre-Atlantique afin de s'épargner les erreurs et les tâtonnements inséparables des débuts. Quelque peine qu'en doive souffrir notre susceptibilité nationale, nous devons continuer de demander à la science d'outre-mer les méthodes capables de vivifier notre enseignement. Les travaux exécutés par des étrangers sur certaines régions du Canada, comme la *Géographie de Terre-Neuve* de Robert Perret et la *Colombie Britannique* d'Albert Métin, prouvent suffisamment, je crois, que ce n'est pas la matière d'études qui fait ici défaut. Il reste à notre jeunesse l'obligation de se hausser à la hauteur de la tâche nouvelle qui s'impose, si elle veut se rendre digne de la confiance qu'on lui refuse encore.

Miller avait mis en bonne voie ce travail d'adaptation à notre géographie canadienne. Le manuel qu'il avait composé pour les collèges et que nous espérons pouvoir publier devait, sous sa forme encore élémentaire, marquer une nouvelle étape vers la géographie scientifique telle qu'on

l'enseigne en Europe et qui a déjà produit de si beaux fruits. N'a-t-on pas dit que c'est à son enseignement géographique universitaire que l'Allemagne doit d'avoir pris une si large part à l'exploration de l'Afrique ?

D'ailleurs nos programmes laissent peu de chose à désirer sous ce rapport : ils indiquent la voie aux professeurs et aux élèves. La géographie physique reçoit sa bonne part d'attention à l'Université et le nouveau programme primaire ouvertement lui fait enfin une large place.¹

Cet effort devra nécessairement se terminer à introduire ici ce que j'appellerais l'esprit géographique c'est-à-dire la méthode scientifique appliquée à la géographie envisagée sous ses multiples aspects. N'a-t-on pas encore trop de confiance dans les amas de faits disparates, les nomencla-

¹ Voici le programme de géographie physique et économique pour l'école complémentaire :

Septième année :

a) Géographie physique, particulièrement du Canada. 1. L'eau liquide : action mécanique et chimique de l'eau. Eau d'infiltration et de ruissellement. 2. L'eau solide : gel, neiges, glaciers.—3. Mouvements de la mer : marées et courants.

b) Géographie économique. Les produits varient suivant le climat. Étude des cultures alimentaires : 1. Le froment : grands pays producteurs et pays exportateurs. — 2. Le riz : sa culture sous les tropiques; base d'alimentation de plusieurs pays.—3. La pomme de terre : culture alimentaire et industrielle. 4. La vigne : pays producteur de vin; la betterave; la canne à sucre; le café; le thé; épices; pays producteurs.

Huitième année :

a) Géographie physique. L'atmosphère, l'air; vents divers, réguliers, irréguliers; sécheresse de l'air; évaporation. Déserts de l'ancien monde; eau souterraine, oasis. Humidité de l'air : nuages.—Le feu souterrain. Les volcans : cône, cratère, déjections, laves et cendres. Geysers, sources thermales, eaux minérales. Tremblements de terre secousses, variétés, violence, effets.

b) *Culture industrielle*.—Importance, pays producteurs et pays manufacturiers : le lin et le chanvre; le coton; la laine; la soie. *Combustibles* : la houille, sa formation; les principaux pays riches en houille. Conséquences : naissance sur place de grandes industries. Le pétrole : principaux gisements. L'asphalte. La tourbe. *Minéraux précieux* : l'or et l'argent : pays producteurs. *Minéraux utiles* : le fer et l'acier, le cuivre, le plomb, le nickel, le mercure, l'amiante. Emploi industriel.

tures, les statistiques, les voyages imaginaires? Tout cela n'est que la préface de la géographie et ne devrait être appris que par surcroît.

La véritable valeur éducative de cette science, pour le répéter, vient d'abord de l'observation qu'elle provoque, puis de la recherche des causes et des conséquences des phénomènes observés, enfin de l'étude méthodique et raisonnée des conditions physiques imposées à la vie végétale et animale ainsi qu'à l'activité humaine sur la surface du globe. S'il est vrai que l'exploration de la terre touche à son terme et que la moisson des faits est complète, il nous reste toujours à rechercher et à découvrir leurs innombrables et mystérieux rapports, et, par suite, à jouir davantage chaque jour de l'admirable spectacle que nous offre la contemplation de notre planète. Toute voie est bonne qui mène à la vérité et par elle, au Créateur des mondes, source de toute lumière.

Un jour, parut devant le Souverain Juge, une âme humaine qui pendant toute sa vie mortelle, n'avait étudié que les oeuvres des hommes, telles que les enregistre l'histoire. "As-tu admiré l'ouvrage de mes mains?" lui demanda Dieu. — Oui, Seigneur, j'ai vu de grands rois, de sages législateurs, de célèbres conquérants. Rien n'est comparable à l'éclat de leur vie. — Comment? N'as-tu donc observé que les oeuvres des hommes? Tu n'as rien vu. Retourne sur terre. Va voir la majesté de mes fleuves, l'immensité de mes plaines, de mes forêts et de mes océans, mes montagnes, mes îles, mes volcans. C'est moi qui ai créé tout cela: l'homme n'a fait que les villes". L'âme reprit son corps et parcourut la terre en tous sens. Ce fut le premier des géographes.

N'en doutons pas, l'éveil est définitivement donné. La géographie, telle qu'Emile Miller l'a comprise et ensei-

gnée, à la suite de ses modèles d'outre-mer, s'est avancée trop loin pour obéir longtemps à un mouvement de recul, soutenue qu'elle est par l'appui scientifique qui lui assure un nouvel essor. Et quand on fera l'historique de ce mouvement d'études qui chez nous va s'accroissant, je ne doute pas que le nom du jeune géographe qui vient d'être si prématurément emporté par la mort, ne figure en bonne place sur la liste des initiateurs. Toute son oeuvre révèle un effort dont le profit ne peut se perdre entièrement.¹

¹ Bibliographie. Je n'ai pas la prétention de dresser une liste complète des articles publiés par Émile Miller dans les revues et journaux. Plusieurs n'offrent qu'un intérêt passager qui ne dépassent guère les circonstances qui les ont inspirés. Avec les livres, je signalerai de préférence les pages qui concernent la géographie.

Livres. — 1. *Memento encyclopédique*, petit in-16 de 200 pages, chez Lauzon, Montréal, 1904. 2. *Terres et Peuples du Canada*, in-12 de XIV-192 pages, chez Beauchemin, Montréal, 1912. 3 *Id.*, deuxième édition, 140 pages, ib. 1913. 4. *Les Armoiries de Montréal*, 16 pages chez Ménard, Montréal, 1920.

5. *Pour qu'on aime la géographie*, in-12 de 246 pages, chez G. Ducharme, Montréal, 1921.

6. *Mon voyage autour du monde.* — Publié dans l'*Oiseau Bleu*, de Montréal, en 1921, et qui sera peut-être mis en volume à l'usage des enfants. C'est la reprise d'un travail beaucoup plus court qui a paru dans l'*Album universel* du 17 avril 1906 sous le titre : *Géographie illustrée du jeune âge.*

Manuscrit — *Géographie générale*, in-12, de 400 à 500 pages, dont 100 pages de gravures, cartes, schémas, etc. Plusieurs chapitres ont déjà paru : la Découverte de la terre, l'Évolution de la géographie, dans *Pour qu'on aime la géographie*, et le *Bulletin* de la société de géographie de Québec, 1920-21; la Terre dans l'espace et dans le temps, et l'Élément solide, dans le *Bulletin*, num. de mai et septembre 1921; l'Élément liquide encore dans le *Bulletin*, janvier 1922.

Articles divers. — 1. *Saint-Placide*, brève étude sur la paroisse natale de l'auteur, *La Patrie* du 4 août 1906.

2. *Programme officiel du congrès eucharistique de Montréal*, écrit pour la cie du Pacifique Canadien, 1910.

3. *Ou faut-il coloniser?* *L'Action catholique* du 25 octobre 1912.

4. *Causeries scientifiques*, parues dans le *Nationaliste* de 1922, sur les îles, les lacs, les glaciers, les eaux courantes, etc.

5. De Lorimier, 1908.

Abbé Adélarde DESROSIERS.

GRAINS DE SABLE

Par Blanche GAGNON

Il y a un an paraissait un livre qui passa sans bruit, comme une personne discrète au milieu d'une foule agitée. Mais arrêtez cette personne, demandez-lui un renseignement : sa distinction vous apparaîtra dans ses paroles et dans ses gestes. De même ouvrez ce livre, vous vous y trouverez en excellente compagnie.

Un premier chapitre explique la métaphore du titre : pourquoi *Grains de sable*? Un second vous dit dans quel but on les a publiés : pour aider à une œuvre des Bons Livres. Le reste du livre se divise en deux parties; l'une consacrée à la musique, l'autre au couvent des Ursulines. Puis viennent trois ou quatre chapitres qui n'ont aucune attache spéciale, si ce n'est un même style correct, limpide et alerte.

Les souvenirs de l'auteur, jadis élève au couvent des Ursulines de Québec, voltigent autour de quelques vieux portraits, ceux de Louise de la Vallière, de Marie-Catherine de la Rochefoucauld, de Madame Davane, de Madame Wheelwright, personnages qui ont vécu au monastère, ou pour qui on y a prié. Des pages touchantes nous racontent la vie de Madeleine de Repentigny, ou encore nous font assister à la fête de Noël parmi les élèves. Ce dernier récit est un des mieux venus du recueil.

Mais la partie du volume qui, selon nous, le recommande surtout à la jeunesse étudiante est celle où l'auteur, fille de musicien et musicienne elle-même, parle de musique. Il y a là toute une série de conseils de bon goût, de modération, de franchise, toute une collection de jugements éclairés, les uns et les autres égayés de mots d'esprit et d'anecdotes amusantes, qui, à la faveur d'une lecture facile, peuvent pénétrer dans de jeunes cerveaux et s'y établir. Qu'est-ce qu'un *musicien*? Quel rôle joue l'*oreille* dans l'art? Comment il faut comprendre la *critique*. Ce qu'il faut penser du *snobisme*. La musique moderne. La plaie des pianos. Comment on doit écouter la musique. Ce qu'on a le droit d'attendre d'un chanteur et ce qu'il ne doit pas chanter. La beauté du plain-chant et des cantiques. Le deuil et ses rapports avec la musique... On le voit, voilà bon nombre de points sur lesquels il est bon d'avoir des idées justes. A propos de chacun, l'auteur des *Grains de sable* dit des choses sensées et c'est pourquoi nous recommandons chaleureusement son livre.

Le style d'ailleurs en est bon. Mlle Blanche Gagnon écrit simplement et clairement : ce qui fait qu'on la lit sans effort et avec plaisir.

Qu'elle nous fasse le portrait d'un musicien aveugle : Paul Letondal; qu'elle nous raconte la fondation des Sœurs de l'Espérance; ou qu'elle nous conduise auprès d'un vieux moulin de l'Ancienne-Lorette, c'est toujours avec une distinction sans apprêts qui n'est point dépourvue de sensibilité. L'auteur est fille de feu Ernest Gagnon; elle a hérité de son père ses exquises qualités.

Louis DELIGNY.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Une ville pimpante Qui a pu voir, sans l'admirer, la capitale du Canada? On est séduit, dès l'arrivée, par ses abords. Contrairement aux entrées de Montréal et de Québec, et de presque toutes les grandes villes d'ailleurs, Londres et Paris compris, celle d'Ottawa est propre et gracieuse. Pas de taudis, pas de ruelles, pas de fonds de cour. Le train longe le canal Rideau bordé de parcs et de belles résidences. Puis, sitôt descendu et la grande salle de la gare traversée, vous débouchez dans un quartier spacieux, aéré, bien ordonné.

Continuez, et la même impression favorable ne fera que s'accroître. Rues larges et propres, édifices bien bâtis, parcs nombreux et soigneusement entretenus, Ottawa est vraiment une ville pimpante où il doit faire bon de vivre.

Aspect anglais Hélas! à ce tableau, la vérité nous force à mettre une ombre, qui lui enlève de sa valeur. Capitale de tout le Canada, siège d'une population mixte où l'élément français compte pour près de la moitié, Ottawa présente cependant par sa toilette commerciale, ses annonces, ses affiches, ses enseignes, le langage même d'un grand nombre de ses habitants, un aspect presque totalement anglais.

Il nous a été facile, dans une course récente, de constater ce fait. A la gare même, toutes les inscriptions sont anglaises. Je m'approche du comptoir où se vendent les journaux. "*Le Devoir*, monsieur — *None left, sir*, — Vous dites? — *None left!*" On se croirait à Toronto, pardi! Tout près de la gare, un magasin pour les touristes. On y trouve des souvenirs de la ville: cartes postales, objets de fantaisie, etc. Je m'y risque. Les commis ne parlent qu'anglais.

Les services publics

Peut-être serais-je plus heureux avec les services publics. Un tramway passe. En grosses lettres, à l'extérieur, tout près de l'entrée : *Please have exact fare ready*. Que ceux qui ne comprennent pas l'anglais s'en tirent comme ils pourront ! Gare à eux, cependant, s'ils essaient de pénétrer à l'intérieur sans présenter leur argent ou leur billet !

Voici une rue qu'on répare. Elle est fermée à la circulation. Une inscription imprimée sur un chevalet le dit, mais encore dans une seule langue : *street closed to traffic*. Évidemment l'administration publique est unilingue. La ville d'un côté, la compagnie des tramways de l'autre, ignorent le français.

Chez les nôtres

Mais il doit rester à notre langue un refuge. Les Canadiens français sont au moins maîtres chez eux. Si les grosses compagnies violent leurs droits, ils auront sans doute à cœur, eux, de les maintenir à leurs foyers, de s'y attacher d'autant plus obstinément qu'ils sont ainsi ouvertement foulés aux pieds.

Je m'engage donc à la hâte, et tout joyeux, dans un quartier français. Des deux côtés de la rue où je marche, s'étalent des noms qui me sont familiers : Leblanc, Rainville, Huot, Ouellet. Mais quoi ! Que vois-je au-dessous ? *Meat market — Barber — Merchant tailor — Upholstering*. Oui cela, et uniquement cela. En vérité, j'en ai reçu un coup au cœur.

Précisions nécessaires

Je ne voudrais pas exagérer. Je ne voudrais pas surtout paraître ignorer les résistances victorieuses qu'opposent à l'ambiance anglicisatrice de la capitale quelques-uns des nôtres. Aussi ai-je dit que la ville d'Ottawa avait un aspect *presque* totalement anglais. Cela laisse entendre qu'on y rencontre, de ci de là, des inscriptions françaises. De fait, d'importantes institutions ne craignent pas de les arborer : le Monument national, le *Droit*, l'Hôpital général, la Banque nationale, etc. Rue Rideau, la plupart des avocats canadiens-français ont aussi leur titre affiché dans les deux langues.

Je suis heureux de signaler ces faits. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'un grand nombre de nos compatriotes cachent leur nationalité sous des raisons sociales anglaises ; que plusieurs, s'ils affichent leur nom français, lui collent une étiquette professionnelle ou commerciale anglaise ; que la toilette de la ville enfin, et précisément à cause de ces manquements, n'est pas bilingue, comme l'est la population, mais presque exclusivement anglaise.

Conséquences funestes

Et c'est cela qui m'a si profondément attristé. Oh ! je sais bien que de mauvais exemples viennent de Montréal et de Québec, et qu'aucune de ces villes ne pourrait jeter la pierre à la capitale. Mais leur mal a déjà été plusieurs fois dénoncé. On s'occupe actuellement d'y porter remède. Des améliorations se manifestent déjà. Et enfin, et surtout, Ottawa occupe une situation exceptionnelle.

C'est là que viennent se rencontrer de toutes les parties du pays les représentants du peuple. Des députés anglo-canadiens y prennent contact pour la première fois avec une population en partie française. Ils ont probablement entendu dire que nous tenions à notre langue. Ils l'entendront répéter au Parlement quand telle mesure — publications officielles bilingues, monnaie bilingue, timbres bilingues, etc. — sera présentée. Mais s'ils se promènent quelque peu dans la capitale, ils verront vite les faits se dresser contre ces affirmations. Ils constateront de leurs yeux que, libres de se servir du français, nos compatriotes le mettent de côté. C'est la langue anglaise qu'ils courtisent. C'est à elle qu'ils confient leurs intérêts commerciaux. C'est en elle qu'ils mettent leurs espoirs terrestres. "Balivernes, pourront-ils alors répondre aux orateurs qui défendront nos droits, mots en l'air, que cet attachement dont vous parlez pour la langue de vos aïeux ! Vous n'avez qu'à sortir de cette enceinte, qu'à faire quelques pas dans la première rue, qu'à regarder les enseignes et les annonces de vos compatriotes. Vous verrez quel cas ils font de ce français tant aimé ! Ils le relèguent au fond de leurs demeures ou dans la cour où jouent leurs enfants, pour étaler sur les façades de leurs magasins, sur leurs factures, sur leurs annonces, en lettres aussi grosses que possible, la vraie langue des affaires, notre langue, la langue anglaise !"

A l'œuvre généreusement

"Qui tient la langue, a dit Mistral, tient la clef qui, des chaînes, délivre un peuple". Il est donc temps de réagir. Que faire ? Aux patriotes outaouais, aux vrais Canadiens français de donner l'exemple. Ils ont déjà prouvé qu'un sang fier coulait dans leurs veines. Ils se sont dévoués pour le salut de leurs écoles. Qu'ils ne dédaignent pas cette lutte d'un nouveau genre. Encore un coup, elle a son importance. Elle commande de généreux sacrifices. Une communauté religieuse, qui n'est pas riche, vient de décider la dépense d'une cinquantaine de piastres pour mettre sur les robinets de sa vaste maison, des disques français — *froid, chaud* — à la place des disques anglais. Qui voudrait

reculer, après cet exemple, devant la dépense de quelques piastres pour faire poser sur sa vitrine des inscriptions françaises ?

Et qu'on me permette de faire encore appel ici à l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, à la société Saint-Jean-Baptiste, au cercle catholique des Voyageurs, et aux autres associations patriotiques d'Ottawa. Un mouvement, je crois, avait été commencé, il y a quelque temps, pour donner à la capitale une toilette plus française. Qu'on le reprenne, s'il est tombé, mais avec un programme net et méthodique. On pourrait diviser la ville par quartiers ou par rues, faire le relevé de tous ceux qui sont en faute, puis... les entreprendre. Une lettre ou une visite suivie, selon les résultats, d'une autre lettre ou d'une autre visite, et ainsi de suite jusqu'à amendement complet et réparation publique du coupable ! Cela demande de l'organisation, du caractère, de la persévérance ; c'est vrai, mais j'aime à croire, mais je suis certain, d'après leur passé, que ces qualités ne font pas défaut à nos amis d'Ottawa. Ils seront heureux de les mettre au service de leur langue, au service de la race dont ils gardent un des points stratégiques, un des avant-postes les plus importants.

Pierre HOMIER.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE

Il est paru et il est en vente. Les premiers mille ont été enlevés en quelques jours. Nous le disons à tous nos amis : nous ne croyons point qu'ils puissent d'ici le jour de l'an faire une propagande plus pratique que celle de l'*Almanach de la langue française*. On se plaint que le peuple manque de patriotisme conscient, qu'il ignore tout de son histoire et des intérêts supérieurs de sa race. Le grand moyen, le seul moyen de faire cesser cette ignorance et d'opérer un réveil du sens national, c'est de mettre entre les mains du peuple, un petit manuel de patriotisme fait pour lui, où il prendra des leçons d'histoire et des mots d'ordre de fierté. Il n'y a rien de plus facile à répandre que l'*Almanach de la langue française*. Qu'on le confie par douzaines à de braves petits enfants d'école, à la langue bien pendue, à l'œil clair ; qu'on les lance à travers le village ou la ville et il n'y a pas une maison où l'*Almanach* ne forcera la porte.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOTRE BUREAU DE DIRECTION.

Le bureau de direction de la *Ligue d'Action française* a dû procéder au remplacement de deux de ses membres. Depuis longtemps déjà nos bons amis, M. Omer Héroux et le Docteur Joseph Gauvreau nous priaient de les soulager, pour quelque temps, d'un fardeau qu'ils avaient porté depuis la fondation même de notre œuvre. M. l'abbé Lucien Pinault, secrétaire de la Faculté de Philosophie à l'Université de Montréal et M. Arthur Laurendeau, maître de chapelle de la cathédrale de Montréal ont accepté de remplir ces deux vacances.

Nous nous séparons avec peine, nos lecteurs le devineront, de vieux collaborateurs qui se rattachent à la fondation même de l'*Action française*. Ceux-là ont connu et vécu l'époque héroïque, celle où la *Ligue* siégeait dans le petit carré obscur, sous l'escalier du Monument national, celle où les directeurs recrutaient eux-mêmes, de main à main, le premier millier d'abonnements à la revue et où le vide absolu de la caisse n'empêchait pas la grandeur des espérances. À l'*Action française* chaque départ nous est particulièrement pénible. Le petit nombre de nos directeurs, la gratuité absolue des services que chacun y rend, créent rapidement entre nous cette amitié très haute qui s'allume à la fraternité du dévouement. Nous aimons à nous dire qu'aucun départ jusqu'ici ne fut une séparation. Tous nos anciens continuent de rester près de nous, par leurs conseils, par leur aide effective, et ne rentrent dans la vieille garde que pour changer à peine de fonctions.

On sait la valeur de pensée que représentent nos nouveaux directeurs. Ils viennent à nous à une heure où l'œuvre s'engage plus profondément dans la propagande des idées et prend chaque jour de plus vigoureuses attitudes sur les problèmes nationaux. Ils le savent et c'est pour nous aider à faire triompher nos pensées communes qu'ils apportent leur collaboration généreuse et spontanée.

PUBLICATIONS ET CONFÉRENCES.

Le dernier mois qui vient de s'écouler me fournit les meilleures notes sur la propagande. L'*Appel de la Race* d'Aloné de Lestres a atteint ses 3,300 exemplaires en moins d'un mois et demi : ce qui veut dire que la première édition est épuisée et qu'il nous en faut mettre une deuxième sur le chantier. Ce qui vaut mieux que ce succès de librairie c'est le bien que paraît faire le roman de notre ami; c'est l'émotion qu'il crée un peu partout et dont l'écho nous vient plus particulièrement de l'Ontario, de l'Ouest et des centres Franco-Américains.

L'*Amitié française d'Amérique*, conférence prononcée par le Directeur de l'*Action française* au récent congrès de Lowell, Mass., paraîtra vers la fin de ce mois-ci. Nos amis des États-Unis ont décidé d'en faire une large diffusion et viennent d'en retenir 10,000 exemplaires pour eux seuls. C'est dire l'importance que l'on attache, au milieu de nos groupes extra-québécois, à tout ce qui promet de fortifier notre solidarité française. L'*Amitié française d'Amérique* sera une brochure de 32 pages, avec couverture spéciale.

Désire-t-on de très jolies chants patriotiques ? Que l'on se procure le chœur "Gloire à Dollard" chanté pour la première fois à Carillon, lors de notre dernier pèlerinage, par les élèves du collège Bourget; ou encore, *Le blé qui lève*, et *Le doux parler ancestral*, paroles du Père Georges Boileau, O. M. I., musique du Père Henri Gervais, O. M. I., tous deux du collège de Gravelbourg. Un critique musical qui a pu examiner ces trois chants, leur rend un excellent témoignage. Ils ont les qualités qui rendent populaires. Nous en recauserons.

D'autres conférences ont continué la propagande pendant ce mois-ci. M. l'abbé Lucien Pinault était à peine devenu l'un des directeurs de notre Ligue, qu'il se mettait immédiatement à l'œuvre. Le 8 novembre dernier, il allait entretenir les Anciens de l'Académie Saint-Jean-Baptiste de Montréal, des moyens de former efficacement *Les hommes de demain*. Parmi ces moyens, notre ami indiquait, pour la formation patriotique, la lecture de notre revue et des ouvrages de notre bibliothèque. La semaine suivante, M. l'abbé Groulx qui était le conférencier de la *Société historique franco-américaine* à sa réunion d'automne à Boston, profitait de son voyage là-bas pour se rendre au collège de Worcester. Devant ces jeunes gens qui sont la meilleure espérance des Franco-Américains, le directeur de l'*Action française*, démontrait, à l'aide de notre histoire, les motifs qui peuvent soutenir notre fierté de race, même aux États-Unis. Le lendemain, M. l'abbé Groulx reprenait le même thème devant les enfants de Sainte-Marie de Manchester.

"CONTRE LE FLOT" DE MAGALI MICHELET.

Nos lecteurs savent déjà par les journaux quel plein succès vient d'obtenir la première représentation de *Contre le flot* de Magali Michelet. Les circonstances nous avaient empêchés de faire jouer plutôt cette pièce qui fut couronnée à l'issue de notre premier concours d'art dramatique. La représentation eut lieu à la salle du Gesù le 7 novembre dernier. Nous ne croyons rien exagérer en écrivant que la très nombreuse assis-

tance a quitté la salle, véritablement charmée. L'on venait d'applaudir une pièce qui est bien faite, comme le dit ailleurs M. Léon Lorrain, une œuvre d'une haute portée morale et qu'anime un large souffle de patriotisme. Ajoutons que les artistes n'ont pas peu contribué à ce beau succès. Ils ont joué, sans le guindé des professionnels, avec un art et une simplicité toute française qui leur ont valu, au dernier acte, l'ovation de la salle entière. Il ne faut pas que *Contre le flot* en demeure à cette première représentation. De l'avis de tous, elle mérite de faire son tour de province, pour les fortes leçons qu'elle peut répandre, pour le redressement qu'elle apportera aux entichés d'anglomanie. Ceux qui désireaient utiliser cet excellent moyen de propagande patriotique, pourront s'adresser à l'*Action française*.

AUTRES GESTES D'ACTION FRANÇAISE.

C'est un succès à peu près complet que les protestations françaises viennent d'obtenir auprès du ministère des finances. Le ministère s'est décidé à émettre des titres français pour le renouvellement de l'emprunt fédéral. L'on n'aura pas oublié la part que l'*Action française* a voulu prendre à cette revendication. Elle a été la première société nationale qui ait fait écho à l'appel du *Devoir*; notre secrétaire général, M. Anatole Vanier s'est adressé directement au ministère des finances, puis à M. Raoul Dandurand. Notre secrétaire général n'a fait là, du reste, que ce qu'il fait à peu près constamment, se tenant toujours au guet des entreprises des anglicisateurs et portant tout de suite la revendication où il faut la porter. Notre partie documentaire, il est bon que nos lecteurs le sachent, ne leur fait connaître qu'une très petite partie des interventions de M. Anatole Vanier. Mais depuis si longtemps que nous le voyons à l'œuvre, nous tenons à rendre ce témoignage à notre secrétaire général qu'il monte bien la garde.

L'annonce d'une distribution prochaine de prix d'action française aux bons soldats de la langue a été joyeusement accueillie. Nos amis devront se souvenir de l'invitation que nous leur avons faite et se mettre en mesure de nous préparer des dossiers. Que l'on nous signale tous les actes de dévouement, tous les actes vraiment méritants accomplis pour la cause française, surtout dans le monde des petites gens où le mérite est encore plus beau. Nos amis, les voyageurs de commerce viennent de nous promettre "tout le concours possible". Mais il nous faut la collaboration de tous.

Jacques BRASSIER.